

Projet 6**Groupe 01 - Brigit de Kosmi [E0611010]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme de Kosmi

Autres enseignants : M. Morandi, Mme Tardivon

Objectifs pédagogiques

Les orientations principales: Aborder le projet comme un instrument de recherche et non comme la recherche d'une solution. Initier un regard critique sur la dimension sociopolitique du logement, d'une part reflet d'aspirations individuelles, d'autre part matière première de la ville, entité de base déterminante d'un cadre de vie qui s'impose à tous.

Concrètement ceci se traduit par quatre phases de travail successives :

- Constitution d'un corpus commun constitué d'exemples remarquables.
- Constitution d'hypothèses programmatiques multiples sur un site commun.
- Développement individuel d'une hypothèse au travers d'un projet.
- Développement approfondi d'intentions de détails en corrélation avec les intentions spatiales mises en œuvre précédemment.

Les objectifs principaux sont :

- L'approche et la connaissance des modes de compositions et d'organisation spatiale, des typologies élémentaires, des logiques distributives.
- Les préoccupations en matière d'usage.
- L'articulation constante entre pensée constructive et pensée spatiale ainsi qu'une attention portée à la matérialité.
- L'insistance sur la maîtrise attendue du vocabulaire de l'architecture, du dessin et de la représentation spatiale.

ce temps de projet est en lien, pour ceux qui veulent, avec le S6-40 - cours optionnel de Christian Morandi ' Représenter l'architecture'

Contenu

ce semestre de printemps 2020 :

un groupe scolaire -maternelle et primaire- à Ivry sur Seine

L'analyse du site, du programme mais aussi d'exemples remarquables constitue un préalable au projet. Ce premier temps installe une forme de laboratoire d'hypothèses.

La question de la densité structure la matière centrale de nos interrogations et constitue une thématique commune à l'analyse du site.

Le site du projet est commun, la thématique aussi : l'équipement public au milieu de grands ensembles résidentiels.

Tous les projets traduisent néanmoins une double préoccupation, d'une part, la prise en compte d'un contexte, d'autre part, une grande simplicité qui témoigne d'une juste adéquation entre pensée constructive et pensée spatiale propre à l'économie d'un projet.

Mode d'évaluation

contrôle continu

2 jurys croisés avec le groupe 7 dans le semestre

Travaux requis

Un travail de maquettes est requis à chacune des étapes.

Analyse suivant des critères prédéfinis (travail par groupe de deux)

durée : 3 semaines- objectif principal : constitution de références, devenir acteur du débat

2) Analyse du site et hypothèses programmatiques (travail par groupe de deux)

durée : 3 semaines- objectif principal : appréhender l'échelle de la question, goûter, se donner le choix

3) Projet individuel ou en binôme

durée : 6 semaines objectif principal : se déterminer, être architecte c'est choisir

4) Pensée constructive

durée : 4 semaines objectif principal : enrichir les intentions de départ par la potentialité constructive.

l'organisation des séances

jour(s) de la semaine et horaire : mercredi et / ou vendredi AM salle(s) : A définir

modes pédagogiques : cours, correction collective, exposés/projections et correction individuelle .

fréquence, critères : Contrôle continu et notes intermédiaires à chacune des quatre phases intermédiaires.

Bibliographie

magazines AMC, D'A, AA

websites d'architectes : Chartier Dalix, AAVP architectures, Paul Le Querrec , DMA (danemark) etc

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme



Projet 6**Groupe 02 - Jean-François Laurent et Jean-Marc Bichat [E0611020]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bichat**Autres enseignants** : M. Laurent, M. Legendre**Objectifs pédagogiques**

L'objectif du S6 « Projet architectural et urbain » qui clôture la licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé d'une part, des systèmes qui composent le tissu urbain, d'autre part.

Le tissu urbain est compris comme interactions substantielles entre le bâti, le parcellaire, la voirie et l'espace public.

Le tissu urbain, sa forme et ses typologies permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/100ème).

Contenu

A- Contenu

Nous proposons de croiser trois approches :

1 L'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 L'urbanisation par fragments de la « ville territoire »

La ville territoire » évolue par fragments. Nous posons l'hypothèse que cette évolution peut trouver d'une manière ou d'une autre (échelle, forme, etc....) sa cohérence et une certaine forme d'unité. Cette cohérence et cette unité sont notamment ordonnées par l'espace public et la voirie, mais aussi dans le rapport de la ville à la géographie, à l'histoire, ou encore dans les caractéristiques morphologiques des aires urbaines.

3 Les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;

- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous rechercherons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

B- Un enseignement coordonné et collégial

Cinq groupes de projet (Groupes 2, 4, 5, 7 et 10) se sont rapprochés pour partager un certain nombre d'objectifs et d'attendus pédagogiques en lien avec l'énoncé du semestre ' projet architectural et urbain'. Les échelles de la ville et du territoire comme support des questions architecturales (forme urbaine qui associe la forme et le projet architectural et celui de l'espace public) et comme processus (avec comme horizon le palimpseste et les systèmes de tissu urbain) sont au cœur de cet enseignement. Ces groupes partagent ainsi dans leur diversité de point de vue et de savoir-faire un certain nombre de convictions considèrent structurants des acquisitions et des manipulations que les étudiants doivent maîtriser à l'issue du semestre :

- L'articulation de l'analyse et du projet
- L'articulation des échelles
- L'espace public comme projet
- Le tissu urbain entendu comme interaction entre édifices parcelle et espace public
- La question architecturale constituée et ordonnée par la problématique urbaine

La matière première du projet sera ici le logement' matière première des villes, inscrite dans des figures de projet, (paysagère, urbaine, architecturale, programmatique) ordonnées pour ne pas dire dessinées par l'espace public conforté souvent par sa dimension élargie à l'institution/équipement.

Sur ce socle commun qui conduit à des méthodes et à un calendrier coordonné des études et des rendus (séquences et exercices partagés, analyse urbaine comme vecteur de projet, projet urbain comme figure d'ensemble, projet architectural comme résolution, vérification et illustration de cette figure, jurys croisés, TD transversal, intensif inaugural, site ou sites ...), les cinq groupes de projet proposent des visions et des préoccupations diversifiées.

C- TD transversal partagé

Cette convergence pédagogique permet de penser le TD transversal à l'échelle des cinq groupes de projet, soit pour environ une centaine d'étudiants. La transversalité devient ici celle des groupes de projet autant que celle des disciplines VT et SHS.

D- Site de projet et postulats

Le territoire de projet retenu cette année pour les 5 groupes est situé à Creil et Verneuil en Halatte. Ils seront jugés en jurys croisés avec ces groupes, dans une logique pédagogique de comparaison des méthodes, des approches et des productions.

Le groupe 2 travaillera sur le site de Verneuil en Halatte. A proximité immédiate de Creil qui constitue la porte territoriale (adresse ferroviaire, future station TGV, grand site de développement économique, etc..) et la « grande ville », Verneuil en Halatte est soumis à la densification urbaine dans un contexte paysager remarquable. Convenablement reliée au grand territoire, elle a un potentiel de développement résidentiel dont les formes et la localisation sur le territoire communal peuvent contribuer au développement harmonieux et raisonné tout en constituant une réponse efficace à l'étalement urbain.

Le site conjuguera les avantages suivant pour mettre en œuvre les objectifs et les attendus du S6 :

- La possibilité d'y aller par le train (Gare du Nord/ Creil et/ou Pont Sainte Maxence) + buis, permettant le travail de relevé et de vérification in situ.
- Un territoire « péri-urbain » dans une géographie exceptionnelle sous pression résidentielle
- Une situation et dimension territoriale et communale qui facilite la compréhension des enjeux de développement.
- Une dimension géographique et paysagère remarquable.
- Une histoire urbaine sédimentée à l'échelle du grand territoire, et dont les transformations prévisibles sur Verneuil peuvent dégrader fortement la qualité résidentielle du site.

Le travail de l'atelier sera ordonné par ce contexte qui légitime et interroge une action de projet urbain et architectural à l'échelle de la ville insérée dans son territoire tout en pouvant aussi se fabriquer par fragments. Ces caractéristiques sont idéales pour diversifier le travail par sous-groupes tout en fédérant vos travaux.

E- Corpus et exposés – Savoir faire - Problématique

Les savoirs faire de l'analyse enseignés dans le cadre du TD partagé seront déclinés et approfondis dans la phase d'analyse et de compréhension du territoire.

Afin de consolider les acquisitions théoriques des CM S5 et S6, nous proposons de consacrer en début de chaque séance une heure à des exposés réalisés par les étudiants en binôme dans un corpus de références savantes choisis dans l'histoire des formes urbaines et en lien avec les sujets et thèmes de travail que suscitent le site :

- Pour ce qui relève du contexte géographique et naturel : relation ville nature, lisières, consistance de l'espace naturel péri urbain, gestion des eaux de pluies et enjeux écologiques...
- Pour ce qui relève des types : glossaire typologique adapté : maisons en bande, superposées, petits immeubles, petits collectifs etc....

Mode d'évaluation

La mise en situation proposée ne se limite pas simplement au site. Cette mise en situation implique aussi les acteurs du territoire, élus et organismes associés, Parc naturel régional des pays de l'Oise, CAUE qui participent au temps fort du semestre :

_Visite de site, prise de contact visite et discussion avec les élus

_Restitution des travaux du semestre

_Mais aussi revue de projet

Le semestre s'organise entre pratique collective et encadrements individuels au sein des groupes de projet avec dans le cadre de rendez-vous hebdomadaires et d'évaluations intermédiaires. Des temps forts transversaux réunissent l'ensemble des structures (visite de site, conférences, évaluations intermédiaires et jurys) permettant aux étudiants comme aux enseignants de prendre la mesure aussi bien des problématiques abordées que des réponses qui ont pu y être apportées aux travers des différents projets. Les jurys composés de l'ensemble des enseignants impliqués, ainsi que des représentants des assureurs dans le cadre d'un débat ouvert l'appréciation de chaque étape qu'une exposition de l'ensemble des travaux clôture permettant à l'ensemble des participants d'évaluer sa participation en confrontant, enjeux et réponses.

Organisation du travail:

- encadrement le mercredi toute la journée avec séquence collective et séquence individuelle

Travaux requis

Le travail d'analyse et de diagnostic conduit à des orientations d'évolution d'un morceau de territoire (une « aire urbaine ») à travers notamment un projet d'espace public et l'identification de terrains en évolution qui seront l'objet d'un projet de logement dont la consistance sera argumentée aux différentes échelles abordées dans le diagnostic.

Le travail de l'atelier sera ainsi :

En premier lieu concentré sur la compréhension du territoire de la ville pour faire émerger les sujets et les questions (les problématiques, les figures) qui constituent les leviers de la transformation et de l'évolution de Verneuil en Halatte. Cette première étape sera articulée avec le TD transversal qui fournira un éclairage et des savoirs faire complémentaires en ciblant le travail sur l'analyse d'un échantillonnage de formes urbaines caractérisées.

Dans un second temps, il sera mobilisé sur l'identification des 'fragments', ou terrains, ou situations exemplaires voire stratégiques de ces figures et/ou questions de transformations. Certains de ces terrains ont déjà été repérés par la collectivité.

Puis, après une analyse plus détaillée à l'échelle de ces terrains, bien entendu en lien avec les autres échelles concernées et en cohérence avec les orientations définies à l'échelle du projet urbain, le développement urbain et architectural des fragments fera l'objet d'un travail approfondi de

définition et de représentation architecturale.

Ce travail par figures (environ 5 groupes soit 5 figures (ou projet urbain), chacun de ces figures comprenant des fragments ou terrain qui seront développé individuellement ou en binôme) illustrera concrètement les formes que peut prendre l'évolution de la ville. Un travail de synthèse et d'assemblage de ces fragments sera demandé à la fin du semestre pour ajuster, corriger si nécessaire mais avant tout rendre visible leur cohérence avec la figure définie collégialement en amont.

Ce cadencement par échelles du travail de l'atelier sera ponctué par des exercices ciblés voire théoriques.

Dans le détail, le travail de l'atelier sera cadencé en 3 séquences (projet individuel et collectif)

Séquence 1 : Un travail d'observation et de représentation du territoire et « terrain » produisant les plans qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain à une échelle opératoire de son projet jumelée avec la représentation analytique de l'échelle du territoire ; ce travail permettra d'identifier : d'esquisser des 'figures' de transformation à l'échelle des parties et/ou de l'ensemble de la ville.

Séquence 2 : Développement et consistance de la figure de transformation (projet urbain collectif) 1/2000 et 1/1000ème
 o Dans un premier temps, il s'agira de décrire schématiquement les composantes de cette figure (armature des espaces publics, programmation publique, formes résidentielles) et d'identifier les « grands » terrains/ fragments « stratégiques » qui la composent.
 o Dans un second temps, le travail sera approfondi individuellement ou en binôme à l'échelle d'un grand terrain/ du fragment dont la « documentation » sera établie en résonance avec le projet à établir.
 o Un travail de manipulation théorique visera à explorer les épannelage potentiel des systèmes de tissu urbain développés par le figure de transformation.

Séquence 3 : Approfondissement et vérification architecturale
 Projet architectural (1/500ème, 1/200ème et 1/100) établi sur le fragment de la « figure » dont l'évolution contribue au projet public de la ville et au développement architectural des typologies résidentielles de référence du projet.

Cette séquence vise à explorer la diversité et la complémentarité des approches, à élargir et à confronter l'éventail des possibles. La diversité des postures explorés essentielle à la formation de l'architecte en organise les modalités pédagogiques.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines.

Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

Cette échelle de travail cherche à débloquer une difficulté récurrente que nous constatons en Master ; la compréhension de la typologie dans la fabrication des tissus urbains, la difficulté d'articuler édifice, terrain et contexte.

Bibliographie

- bibliographie fournie avec les sujets.

CHOAY (Françoise), L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie, (1ère éd., Paris, Seuil, 1965), Paris, Seuil, coll. Points Sciences humaines, 1979.

PANERAI (Philippe), CASTEX (Jean), DEPAULE (Jean-Charles), Formes urbaines, de l'îlot à la barre, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos, (1e édition 1985).

PANERAI (Philippe), DEMORGON (Marcelle) et DEPAULE (Jean-Charles), Analyse urbaine, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos , série Architecture et Urbanisme, 1999,

MANGIN (David), PANERAI (Philippe), Projet urbain, Marseille, éditions Parenthèses, 1999.

MESTELAN (Patrick), L'ordre et la règle : vers une théorie du projet d'architecture, Lausanne, Presses poly-techniques et universitaires Romandes, 2005.

UNWIN (Raymond), L'étude pratique des plans de villes, introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension, (trad. et mise au point de Léon Jaussely, 2e éd.), Paris, Librairie centrale des beaux-arts, 1930.

Sitte Camillo, L'art de bâtir les villes, 1889.

MANGIN (David), La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine, Paris, éditions de la Villette, 2004.

NORBERG-SCHULTZ (Christian), Genius Loci, paysage ambiance architecture, pierre Mardaga Editeur, 1981.

ROSSI (Aldo), L'architecture de la ville, 2001.

Koolhaas, (Rem), New York Delire, trad. de l'anglais par Catherine Collet, Marseille, Parenthèses, 2002.

Rowe (Colin) et Fred Koetter, Collage city, MIT 1978 , infolio Collection archigraph, nvelle edition 2002.

Venturi (Robert) Denise Scott Brown et Steven Izenour, Learning from

Las Vegas, Cambridge (Mass.) et Londres, MIT Press, 1972 .
L'Enseignement de Las Vegas, ou le symbolisme oublié de la forme
architecturale, Bruxelles, Mardaga, 1987

DEPAULE (Jean-Charles), TOPALOV (Christian) (sous la direction de), Le trésor des mots de la ville, Paris, UNESCO/ Maison des sciences de l'homme,
2007, à paraître

Bureau des Paysages, Chemetoff, A. Berthomieu, J.L., L'île de Nantes, le plan guide en projet, Nantes, 1999
Mollie, C., Des arbres dans la ville: l'urbanisme végétal, Arles, Actes sud, 2009

Support de cours

Théorie, construction, informatique, arts plastiques, sciences sociales

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 03 - Olivier Walter et Sophie Rougerie [E0611030]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Walter

Autres enseignants : M. Bignier, Mme Rougerie

Objectifs pédagogiques

P2021_ENSAPVS_Note pédagogique G03_L03_S06

Patrice Ceccarini / Olivier Walter / Emmanuel Vicarini / Grégoire Bignier / Sylvaine Bulle

Objectifs pédagogiques :

Le semestre L3 S2 est dédié à la synthèse des connaissances acquises au cours du cycle par la production d'un projet architectural complexe, finalisé.

La dimension soignante (Care) et ré-équilibrante (Thérapeutique architecturale) justifie en ce sens la fonction sociétale capitale de l'architecture comme moyen stratégique pour permettre un développement soutenable.

Contenu

Contenu :

Le travail portera sur la question de la saisonnalité et de l'espace public post-covid.

Qu'est-ce qui fait saison en ville ?

Ce travail se fera dans l'hyper centre parisien, sur 2 petites parcelles du 1er arrondissement qui permettent d'explorer cette question dans des micro-localités très différentes bien que très proches.

Il sera d'abord proposé des programmes puis, une nouvelle vision des espaces de transitions dans ces deux parcelles qui répondent à cette question de la saisonnalité en ville.

Ces espaces de transitions prendront en compte l'implication du citoyen dans la ville ainsi que la science de l'architecte à transformer la ville cristallisée en ville adaptable et vivante.

Un travail qui est d'actualité puisque la ville de paris a passé commande d'une étude à propos des grandes variations thermiques qui existent dans la rue du Louvre.

Cette question amènera à comprendre les phénomènes qui relèvent de l'a-saisonnalité (dispositifs qui font que l'impact des saisons est minimisé) et ceux de l'hyper saisonnalité (dispositifs signifiants des saisons qui sont mis en place)

Il s'agit d'un ensemble de contradictions qui met en place un nouveau calendrier urbain dans les principales métropoles : un calendrier métropolitain laquelle le groupe humain se synchronise autour de dispositifs.

Mode d'évaluation

Mode d'évaluation :

Contrôle continu.

Les notes de fin de semestre sont données selon les critères ECTS européens (A, B, C, D, E, Fx et F) avec colonne couplée sur 20. L'évaluation du semestre est une moyenne des exercices réalisés et du contrôle continu.

Pour chaque exercice, la note finale est la moyenne de la note de l'enseignant du groupe et celle du ou des intervenant(s) invité(s) le cas échéant.

Travaux requis

Travaux requis :

L'enseignement collectif se fait sous forme de Travaux dirigés avec des cours intégrés de méthodologie et sur les notions rencontrées lors du semestre. Les étudiants remettent et présentent leur production hebdomadairement lors de cette séance. Il y a correction et échange durant ces séances de travail devant et avec l'ensemble du groupe par le biais de l'affichage papier ou de la projection. La présence de tous les étudiants est obligatoire le jour du TD / présentation collective.

Bibliographie

Bibliographie :

CECCARINI, Patrizio. Catastrophisme architectural. L'architecture comme sémiophysique de l'espace social. Paris : L'Harmattan, 2003.

ECO, Umberto. Segno (1980), trad. fr. Le Signe. Histoire et analyse d'un concept. Traduction depuis l'italien de Jean-Marie Klinkenberg. Bruxelles : Labor, 1988. Coll. «Le livre de poche, biblio essais», dirigée par Jean-Paul Enthoven, n° 4159.

GIBSON, James J. The ecological approach to visual perception. New York : Psychology Press. Taylor & Francis Group, 1986.

KAWABATA, Yasunari. Yukikuni (1935-1947), trad. fr. Pays de neige. Traduction depuis le japonais de Bunkichi Fujimori, texte français de Armel

Guerne. Paris : Albin Michel, 1982.

REED, Chris & Nina-Marie Lister. Projective Ecologies. New York : Harvard University Graduate School of Design, 2014.

Saisons des villes. Ouvrage collectif. Sous la direction de Alain Guez & H  l  ne Subr  mon, photographies de Armin Linke. Paris :   ditions Donner Lieu, 2013.

Support de cours

Support de cours :

Le contenu de l'enseignement balayera l'ensemble des cat  gories disciplinaires de la Licence (complexit  , organicit  , chaos, syst  mique,   pist  mologie, morphog  n  se, artefact, narratologie, dispositif, grammatologie, etc.). Nous utiliserons la m  thode syst  mique appliqu  e autant aux perceptions qu'aux affectations et autres processus ayant trait    la cognition.

Discipline

- **Th  orie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 04 - Marie-Hélène Badia, Jean-Marc L'Anton [E0611040]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Grenier, Mme Badia

Autre enseignant : M. L'Anton

Objectifs pédagogiques

Enseignants : Marie Hélène BADIA - Jean-Marc L'ANTON - Bruno TONFONI –

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : ARTICULER PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

En réponse à l'appel à projet du CFVE cinq groupes de projet se mobilise pour partager un certain nombre d'objectifs et d'attendus pédagogiques en lien avec l'énoncé du semestre « projet architectural et urbain » :

- _L'articulation de l'analyse et du projet,
- _L'articulation des échelles,
- _L'espace public comme projet,
- _Le tissu urbain entendu comme interaction entre édifices parcelle et espace public,
- _La question architecturale constituée et ordonnée par la problématique urbaine,

La matière première du projet sera ici le logement' matière première des villes, inscrite dans des figures de projet, (paysagère, urbaine, architecturale, programmatique) ordonnées pour ne pas dire dessinées par l'espace public conforté souvent par sa dimension élargie à l'institution/équipement.

Sur ce socle commun qui conduit à des méthodes et à un calendrier coordonné des études et des rendus (séquences et exercices partagés, analyse urbaine comme vecteur de projet, projet urbain comme figure d'ensemble, projet architectural comme résolution, vérification et illustration de cette figure, jurys croisés, TD transversal, intensif inaugural, site ou sites ...), les cinq groupes de projet proposeront des visions et des préoccupations diversifiées et complémentaires, comme l'atteste les fiches synthétiques de projet disponibles dans le présent document.

Les cinq groupes de projet qui souhaitent coordonner leur enseignement sont :

Groupe 2 : Jean Francois Laurent, Léo Legendre, Jean-Marc Bichat

Groupe 4 : Marie Hélène Badia, Jean-Marc Lanton, Bruno Tonfoni

Groupe 5 : Sabine Moscati, Philippe Maillols

Groupe 7 : Philippe Roussel, Ludovic Vion

Groupe 10 : Dana Joulin, Thierry Cazals

OBJECTIFS GENERAUX

L'objectif pédagogique principal du Semestre 6 est de transmettre aux étudiants les bases d'une connaissance de la forme urbaine ainsi que les clefs des processus contemporains de fabrication de la ville, afin de définir des modes d'interventions architecturales critiques et opératoires. En conclusion du cycle licence, il s'agit d'acquérir les savoir-faire fondamentaux de l'analyse urbaine et du projet urbain en privilégiant l'approche spatiale à partir d'une triple articulation :

- _Articulations de l'analyse et du projet : Apprendre à construire une problématique à partir de la lecture critique d'un contexte au regard des enjeux urbains contemporains en déployant l'analyse comme projet et le projet comme analyse.
- _Articulations des échelles : Reconnaître, représenter et articuler les différentes échelles du territoire, de la ville et de l'édifice.
- _Articulations édifice et ville : sédimenter et approfondir les acquis des semestres précédents sur le projet d'édifice (logements et équipements) en les déployant à l'échelle urbaine et en interrogeant l'édifice comme élément d'un tissu urbain.

COMPETENCES EN TERMES D'ANALYSE

- _Savoir analyser l'histoire et les étapes de formation d'un territoire
- _Savoir identifier, représenter et analyser aux différentes échelles les éléments constitutifs fondamentaux de la ville en tant que formes, constructions, structure et systèmes :

- Structure urbaine et espace public (maillage, hiérarchies, figures) : voirie, infrastructures, espaces publics, centralités et équipements, parcs et jardins
- Structure géographique et du paysage : topographie, hydrologie, espaces naturels et agricoles, systèmes plantés et structures paysagères,
- systèmes du tissu urbain (découpages et typologies) : voirie, parcellaire, bâti et espaces privés non bâtis
- _ Savoir analyser les perspectives d'évolution d'un contexte urbain à partir d'une lecture critique des processus de transformation et des dynamiques territoriales à l'œuvre, des données, des potentialités ou dysfonctionnements et des logiques d'acteurs.

COMPETENCES EN TERMES DE PROJET

Les notions principales à maîtriser en termes de conception spatiale sont :

- Domanialité public/privé,
- Maillage et tracés
- Découpages
- Statut, orientation et hiérarchies spatiales
- Distribution
- Typologie, types bâtis
- Densité, mixité
- Temporalités
- Processus de transformation

Savoir concevoir un petit projet urbain.

En articulant à l'échelle d'un périmètre large de réflexion (ech.1/25000) et d'un périmètre d'intervention local (ech.1/2000) :

- Les différentes échelles territoire/ville/partie de ville/édifices
- ce qui relève d'un projet sur l'espace public d'une part, d'un projet sur l'espace privé d'autre part, en en raisonnant les interactions.

L'Espace public : voirie et infrastructures, espaces publics et paysagers, équipements et édifice publics

L'espace privé : mutabilité, découpages fonciers, système bâti et typologies, espaces non bâtis.

Savoir raisonner et concevoir à l'échelle urbaine.

Les articulations de l'édifice et de la ville en privilégiant les problématiques de l'habitat et des édifices publics (typologies, épannelages généraux, espaces bâtis et non bâtis, logiques d'orientation et de distribution, principes de densité et de mixité,)

_Maîtriser une faisabilité architecturale au 1/500ème et au 1/200ème mettant en œuvre des principes typologiques, de découpage parcellaire et de distribution des espaces argumentés

_Le cas échéant, engager un propos argumenté par le projet urbain sur la matérialité et la consistance architecturale du projet

Appréhender, en corrélation avec les dynamiques territoriales analysées, les processus d'évolution de la ville du point de vue spatial, du point de vue des temporalités et du point de vue des modalités opératoires, afin de développer une problématique de transformation argumentée.

COMPETENCES ACQUISES DURANT LE SEMESTRE EN TERMES DE REPRESENTATION

_Expérimenter la représentation de la grande échelle et la cartographie

_Savoir représenter un contexte urbain et architectural en identifiant clairement les objets à décrire en rapport aux échelles de représentation pertinentes (échelles de base ; 1/25000, 1/2000, 1/500, 1/200).

_Savoir manipuler, convoquer à bon escient et combiner dessin à la main et dessin informatique.

_Maîtriser les différents niveaux de représentation : cartes/plans et coupes/schémas/maquettes/3D.

_Savoir mettre en forme des documents (dessins, titres, légendes, commentaires) dans des échelles et des mises en page pertinentes.

COMPETENCES THEORIQUES A MAITRISER EN FIN DE SEMESTRE

_Se situer dans l'histoire des villes.

_Se situer dans les doctrines de l'urbanisme moderne et contemporain.

_Se situer dans les enjeux et les débats sur la ville européenne contemporaine (environnementaux, territoriaux, sociaux).

_Développer une compréhension des questions architecturales articulées aux problématiques urbaines et maîtriser un corpus et une culture de projets architecturaux croisés des enjeux ou doctrines urbaines.

COMPETENCES AUTRES :

_Être capable de construire une problématique en articulant texte et représentations graphiques

_Être capable de développer un propos argumenté et structuré en termes d'expression écrite et orale.

COMPETENCES PREALABLES :

_Savoir concevoir et représenter un projet de logements, de la maison jusqu'à l'ensemble collectif (40/60 lgts). Avoir une connaissance large sur la question du logement et plus largement de l'habitat.

_Savoir concevoir et représenter un équipement quel que soit sa dimension. Avoir une connaissance large sur la question des équipements et plus largement du « commun ».

_Avoir aborder les questions écologiques comme matrice incontournable de la fabrication des villes et bien sur de l'art de bâtir.

Contenu

UN SITE DE PROJET A LA DIMENSION DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET DES ATTENDUS DU S6 ET ACCESSIBLE.

La commune de Verneuil-en-Halatte sera le support d'études. Son territoire conjugue de nombreux atouts qui permette de mettre en œuvre les objectifs et les attendus du S6 :

_Accessible en transport en commun, permettant le travail de relevé et de vérification in situ.

_La petite dimension de la commune [5000 habitants] qui facilite la compréhension des logiques urbaines, architecturales et paysagère.

_Sa situation géographique et paysagère particulière.

Situé dans le périmètre du PNR Oise pays de France, le site proposé relève d'une palette de problématiques qui interrogent ses spécificités et questionne son identité : évolution de l'agriculture, diversification des parcours résidentiels, émergence des questions environnementales, nouvelles formes d'habiter, de mobilités et de travail, gestion et valorisation des paysages, vigilance accrue à l'économie de sol et de ressources, ainsi qu'invention de nouveaux circuits de production et de commercialisation. Des initiatives voient le jour, qui tentent de diversifier les points de vues en contextualisant les réponses.

Cette situation de « bourg » dans un contexte paysager remarquable de surcroît convenablement reliée au grand territoire confère à Verneuil-en-Halatte un potentiel de développement résidentiel dont les formes et la localisation sur le territoire communal peuvent contribuer à un développement raisonné et accordé à ses spécificités, tout en constituant une réponse efficace à l'étalement urbain. Cette dynamique reste cependant à explorer sur un territoire communal marqué par des ruptures et des dysfonctionnements que l'analyse devra faire apparaître et caractériser.

VERNEUIL EN HALATTE : ENTRE VILLE ET NATURE.

La commune retenue s'inscrit dans le cadre d'une réflexion portant sur la mutation des territoires ruraux et péri-urbain. Ces territoires ont subi et subissent encore de profondes transformations. Au cours des quatre dernières décennies, les couronnes périurbaines des villes françaises se sont étendues. L'Île-de-France a joué un rôle de précurseur, ces phénomènes y étant apparus dès la fin des années 1960. Depuis dix ans, la périurbanisation reprend, à des rythmes variables d'une région à l'autre. Une partie des zones agricoles ou naturelles des périphéries urbaines se transforment en zones dites « artificielles », principalement sous l'effet de la construction de logements individuels et des infrastructures nécessaires à leurs développements : voies, zones commerciales. La France artificialise de 40 à 70 000 hectares de terre par an, soit l'équivalent en quatre ans de la surface agricole d'un département.

La crise actuelle tend à reconsidérer ces territoires de campagnes accessibles depuis la métropole parisienne. La croissance des 'couronnes périurbaines' est continue depuis les années 1960. Bien qu'elle ait eu lieu à des rythmes différents selon les décennies et selon les régions considérées. Cette évolution soulève de nombreuses interrogations.

D'un côté La lutte contre la consommation des espaces agricoles est un enjeu fondamental pour l'agriculture d'un autre l'espace périurbain notamment en Ile-de-France brouille les catégories de 'rural' et d'urbain', pour fabriquer des produits « génériques » et normalisées.

Mode d'évaluation

Le thème est commun au 5 groupes, le site est partagé par les groupes 2, 4, 5. Ils seront évalués en jurys croisés avec ces groupes, dans une logique pédagogique de comparaison des méthodes, des approches et des productions.

Le semestre s'organise entre pratique collective et encadrements individuels au sein des groupes de projet avec dans le cadre de rendez-vous hebdomadaires et d'évaluations intermédiaires. Des temps forts transversaux réunissent l'ensemble des structures (visite de site, conférences, évaluations intermédiaires et jurys) permettant aux étudiants comme aux enseignants de prendre la mesure aussi bien des problématiques abordées que des réponses qui ont pu y être apportées aux travers des différents projets. Les jurys composés de l'ensemble des enseignants impliqués, ainsi que des représentants des assurent dans le cadre d'un débat ouvert l'appréciation de chaque étape qu'une exposition de l'ensemble des travaux clôture permettant à l'ensemble des participants d'évaluer sa participation en confrontant, enjeux et réponses.

Travaux requis

Pour les raisons précédemment évoqué l'exercice proposé articule projet urbain et projet architectural sous la forme d'un atelier qui s'organise en deux séquences :

Séquence 1

Projet urbain par groupe de 4 étudiants [environ 6 semaines].

Les étudiants devront proposer un projet urbain organisant la mutation du site d'intervention et cela en fondant leurs propositions sur une analyse des lieux et des enjeux spécifiques à la situation proposée.

La dimension raisonnable des sites retenue comme « support », leurs situations suffisamment « constituées » [entre parcelles mitoyennes et rues] permet d'aborder des problématiques propres au projet urbain : organisation et usages des espaces libres, articulation avec le contexte, traversée des échelles, mode de groupement des édifices, distribution et typologie.

Cet exercice a pour objectif la manipulation d'échelles et de problématiques spécifiques au projet urbain. Il vise aussi à l'acquisition d'une méthodologie structurée passant notamment par un temps d'analyse et de diagnostic.

Si le projet architectural a été largement débattu depuis la première année, cet exercice constitue une initiation au projet urbain ainsi qu'aux savoirs et savoir-faire qui lui sont associés.

Nous attendons donc des différentes équipes une démarche argumentée, qui articulera une analyse explorant les lieux et le socle d'études qui sera mis à leur disposition, « un état de la question » portant sur les principales problématiques qui caractérisent le site d'études et que l'analyse aura fait émerger.

À ce titre une attention particulière sera portée sur l'articulation entre analyse, constat et orientation, projet.

Séquence 2

Projet architectural, individuel [environ 6 semaines].

À l'issue du premier temps, les groupes constitués développeront le projet urbain validé en étudiant l'architecture des logements ou équipement [20 logements environ par étudiant] et précisant l'aménagement de l'espace public.

Pour ce faire ils s'appuieront sur l'étude déjà engagée. Si à ce stade des ajustements devaient être encore nécessaires, ils seront à réaliser en concertation et de manière à s'assurer de la cohérence d'ensemble.

Revue de projet et évaluations.

La mise en situation proposée ne se limite pas simplement au site. Cette mise en situation implique aussi les acteurs du territoire, élus et organismes associés, Parc naturel régional des pays de l'Oise, CAUE qui participent au temps fort du semestre :

_Visite de site, prise de contact visite et discussion avec les élus

_Restitution des travaux du semestre

_Mais aussi revue de projet

Organisation des séances

Jour(s) de la semaine et horaire : mercredi de 9h à 14h, et certains vendredi.

Salle(s) : 406

Bibliographie

_PANERAI Philippe, Élément d'analyse urbaine, éditions parenthèses, 1999.

_MANGIN David, PANERAI Philippe, Projet Urbain, éditions parenthèses, 1999.

_BONNET Frédéric, Architecture des milieux, Le Portique, 2010

_ CORAJOUR Michel, Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se rencontrent, Actes Sud, 2010.

_ CHEMETOV Alexandre, Patrimoine commun Leçon inaugurale de l'école de Chaillot

Silvana éditoriale, 2012

_CORBOZ André, Le territoire comme palimpseste, 'Diogène' 121 janvier-mars 1983 pp 14-35

_ FRAMPTON Kenneth « Vers un régionalisme critique pour une architecture de résistance »

Paru dans 'Art Architecture Recherche' Edition de l'Esperou [2016] pp 11-39

Support de cours

les relations avec les autres disciplines :

Théorie, Histoire, Ville et société, Sciences sociales, construction, arts plastique, informatique,...

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 05 - Sabine Moscati, Pierre Tisserand, Adrien Durrmeyer [E0611050]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Tisserand, Mme Moscati

Autres enseignants : M. Durrmeyer, M. Maillols

Objectifs pédagogiques

La ville n'est pas figée, elle est en constante évolution, se transforme, s'étend, se renouvelle...

Aborder la ville, la comprendre pour participer à sa transformation, est un des objectifs de ce projet de semestre 6 articulé autour de trois séquences.

Cet enseignement se fera à travers un sujet commun aux Groupes 2, 4, 5, 7 et 10 pour signifier aux étudiants la diversité des approches de conception, pour confronter les points de vue et les pédagogies. Il sera également nourri par les enseignements transversaux en science humaine et ville et territoire dans les domaines de la lecture des sites, le décryptage des lieux, la représentation des territoires géographiques...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Notre objectif pédagogique est de former des étudiants à acquérir les outils, les concepts et la méthodologie permettant de développer un projet au moyen d'une démarche de projet, personnelle, cohérente et maîtrisée.

Il s'agit d'obtenir une diversité de réponses pour installer la confrontation des partis, le dialogue et l'échange des idées, lequel favorise un terrain idéal pour le développement de l'esprit critique.

L'objectif du semestre 6 est de faire travailler les étudiant sur la constitution de la ville en le faisant réfléchir depuis l'échelle du territoire jusqu'à celle de l'édifice.

Il s'agit d'initier l'étudiant à :

- Comprendre les principaux tissus urbains d'un territoire, la formation sédimentée de ceux-ci travers l'étude de sa formation historique.
- Identifier les principales typologies de bâtis et les édifices majeurs. Repérer les pôles et leur déploiement.
- Comprendre les différents réseaux leurs connexions. Appréhender la mobilité existante et future.
- Approcher la biodiversité en ville, les moyens de la préserver, de la révéler.
- Etudier les populations et le contexte économique et social, leur façon d'habiter l'urbain.
- Retenir de l'étude d'analyse tous azimuts, des enjeux puis des stratégies d'orientations et d'actions.
- Concevoir et traduire un projet urbain. Composer, qualifier, traduire des intentions.
- Projeter un édifice dans le cadre d'un projet urbain défini, l'insérer dans un contexte.
- Proposer une réflexion et d'une conception de la ville de demain

- ville frugal : une sobriété énergétique, les désirs d'espace et de nature avec un usage économe du sol. La qualité du vivre en ville

- ville résiliente : se préserver des impacts des inondations, s'adapter et renforcer leurs infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées et pluviales. Afin de surmonter les catastrophes.

- ville post carbone : objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergies fossiles.

- ville intelligente : des réseaux de transport et de circulation, réseaux de production et de distribution d'énergie, réseaux de distribution d'eau, réseaux de télécommunications etc ...

Le projet de S6 est également le dernier projet du cycle de License. Il doit permettre de juger que l'étudiant a bien acquis le socle de connaissance attendu à ce stade des études et pouvoir envisager la continuité vers le Master.

METHODOLOGIE & DEMARCHE DE PROJET

Rencontre avec le territoire :

La visite de la ville, l'immersion dans le quartier objet de l'étude, la rencontre avec les services des collectivités locales et ou des associations permettent de questionner son fonctionnement à travers le point de vue de ses bénéficiaires et de proposer des améliorations concrètes.

L'étude d'analyse minutieuse et rigoureuse est exprimée au travers d'éléments graphiques ou cartographies permettant l'émergence de scénarii. Ces derniers définissent alors un programme et une stratégie d'intervention.

La phase de traduction s'appuie sur cette première séquence de travail et vise à explorer les pistes émises. La traduction projectuelle de ces orientations doit permettre à l'étudiant de requestionner ses premières hypothèses de départ. Commence alors un travail itératif et exploratoire pour conduire en fin de séquence à la production d'un groupe d'édifices.

La contextualisation est un point dur de l'approche. Il s'agit avant tout, de s'insérer dans un site, un contexte économique, politique et socioculturel au même titre que dans un ensemble architectural construit dans un projet urbain défini et cohérent.

Contenu

CONTENU

Séquence 01 : ANALYSE DU TERRITOIRE _travail mené en équipe de 3 à 4 étudiants.

La découverte du site et sa compréhension est réalisée au travers de différents biais qui seront mis en communs.

Pour ceux qui le peuvent, visite concrète et commentée par les enseignants, du territoire élargi et de la ville jusqu'aux potentielles zones d'interventions. Restitutions par les étudiants de reportages photographique et croquis.

L'analyse urbaine et territoriale est menée au travers de décompositions thématiques donnant lieu à la production de cartographies, support des futures orientations de projet.

L'analyse portera sur les tissus et leur formation (histoire) leur insertion dans une géographie particulière expliquant le cadre naturel (géologique, topographique, paysage hydraulique et rapport à l'Oise...)

Constatations des situations : le regard aiguisé, les étudiants abordent la question des populations dans leur territoire par l'étude documentaire complétée éventuellement par des entretiens avec des élus, habitants...L'observation de leur mode de vie doit conduire à l'étude de flux et de la mobilité actuelle et en devenir sur le territoire (flux pendulaires).

Enfin les sites d'expérimentations sont identifiés : Certains sont proposés d'autres seront retenus à l'issue de l'étude.

A l'issue des constats et diagnostics, chaque équipe est appelée à formuler des enjeux et énoncer des objectifs. Cette phase de programmation urbaine doit permettre l'émergence d'orientations d'aménagements et de stratégies de transformation.

Séquence 02 : DEFINITION DU PROJET URBAIN

Sur la base des orientations retenues à l'issue de l'analyse, les étudiants sont invités à porter un regard rapproché sur les zones d'expérimentations retenues.

Par l'étude comparative et la recherche documentaire, il faudra établir des modèles de développement possibles.

Commence alors la phase de manipulation des volumes & des surfaces, par une approche du dimensionnement des interstices, des pleins, des linéaires, des fragments libres, des alignements. Commence alors la réflexion sur l'intégration de la notion d'usage à coordonner à celle de la planification.

Il en résulte l'élaboration des enveloppes à habiter et de leur organisation sur le terrain d'expérimentation s'appuyant sur une trame de desserte et des espaces naturels ou à planter.

Sont alors établis un ensemble de prescriptions sur l'espace public et l'espace privé. La frange entre les futurs lots et l'espace public sont précisés et forment un Projet urbain.

Formalisation et traduction du projet urbain,

- Établissement des règles d'occupation sous forme de fiche de lot, des schémas directeurs, de synoptique de développement
- Production de situation types (traitement des seuils, des interstices, façades spécifiques, extérieurs privatifs, zones de stationnement...plan de revitalisation
- Choix des gabarits et des volumes, des rapports entres vides et plein, proposition de typologies.
- Rapports aux avoisinants, liaisons, raccords, mises à distances, intégrations...

En parallèle, il sera menée une étude des ressources et des matérialités. L'approche des savoir-faire et intelligences locales afin de placer le projet dans un contexte économique réaliste.

Séquence 03 : LE PROJET D'ARCHITECTURE ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE _travail individuel

Focus sur le secteur d'étude.

Dans chaque équipe, les étudiants se distribuent les lots à bâtir ou à transformer. Ils établissent une esquisse s'inscrivant dans les prescriptions établies au projet urbain. De fait le projet urbain est soumis aux nouvelles contraintes produites par le travail sur l'édifice.

Le mode exploratoire du projet remet en question et/ou valide le projet urbain.

La traduction architecturale doit être foncièrement contextuelle et doit tenir compte des avoisinants, de son insertion dans le tissu urbain existant, de sa capacité à produire un nouveau paysage, à connecter franges voisines à intégrer la nature en ville.

SITE(S) D'EXPLORATION(S)

Le territoire élargi de l'étude se situe aux alentours de Creil.

Le groupe 5, s'attachera à étudier le bourg de Verneuil en Halatte, situé aux portes de l'Oise dans un site naturel exceptionnel en lisière de forêt.

Le cadre paisible de ce bourg à proximité de villes plus importantes (CREIL) lié par des gares en développement et de site d'activités économiques (PARC ALATA) justifie de s'attarder à son développement, de le maîtriser dans le déploiement d'une orientation cohérente et respectueuse de son cadre.

L'existence d'îlots fonciers, aujourd'hui non bâtis et situés en cœur d'agglomération constitue un fort potentiel de développement de la commune. La proximité avec le centre bourg offre une nouvelle opportunité de densification et de requalification du cœur de ville. La structure du projet urbain doit permettre la couture des tissus anciens et constitués avec ses franges et paysages naturels à préserver.

Le logement sera bien évidemment la matière privilégiée de ce développement. Il offrira l'opportunité de se questionner sur les nouvelles formes qu'il peut revêtir, dans ce contexte territorial et celui de la crise sanitaire actuelle.

Quelles nouvelles formes d'habiter peuvent émerger dans ce cadre ?

TRANSVERSALITES

L'architecte ou l'urbaniste ne pratique pas seul, il est d'autant plus pertinent qu'il s'enrichi de nombreux domaines connexes. Ce semestre sera l'occasion de concilier urbanités et sociologie, stratégies à long terme et action dès à présent.

L'intervention éclairée de sociologues et d'acteurs des collectivités locales permettrons à la fois, d'aider à définir au plus juste un programme et un plan d'action puis de densifier l'expérience du projet par un apport théorique appliqué à celui-ci. Faire naitre de nouvelles problématiques et en trouver les traductions plastiques, volumétriques et construites pertinentes et répondant à des besoins quels qu'ils soient.

L'apport des domaines des sciences humaines et sociales et de la ville et territoire complètera le travail d'atelier.

Mode d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION

Les modes d'évaluation seront de trois ordres :

- Le contrôle continu : l'étudiant est invité à présenter l'avancement de son travail chaque semaine.

L'implication de l'étudiant dans les séances collectives est prise en compte.

- la notation intermédiaire : afin de préparer au mieux les rendus de phase et les jurys croisés, l'étudiant est évalué par des rendus intermédiaires de projet.

- Les rendus principaux & les jurys croisés : Ils ont pour objectif de clore une phase ou une séquence.

Critères :

Approche du sujet : angle et regard d'analyse personnelle. Compréhension des problématiques capacité à dégager des enjeux.

Analyse et recherche : capacité à constituer un corpus de références et d'enrichir la réflexion par des apports scientifiques (livres, conférences, articles...).

Capacités graphiques à décomposer le territoire au travers de cartes et de schémas. Exprimer les processus, les orientations à différentes échelles.

Cohérence et construction de la démarche. Programmation.

Mise en place de la conception : spatialisation des orientations et hypothèses.

Capacité à dimensionner, définir des règles, des typologies habitables.

Traduction architecturale d'un programme défini analytiquement.

Exploration et vérifications des hypothèses par le projet.

Prise en compte du contexte et des données de l'exercice. Insertion.

Travaux requis

TRAVAUX REQUIS & CONFRONTATIONS

Suivant les phases et temps d'étude

Remises sous forme de dossiers de présentation ou de panneaux.

Etudes en maquettes à différentes échelles.

Exposés oraux

Travail d'équipe et individuel

Les temps forts du semestre sont validés à l'occasion de jurys constitué d'enseignants d'autre groupe suivant les sites d'études et d'intervenants extérieurs (coordinateur du Parc Nationale de l'Oise). Le projet est évalué au regard de son expression, de sa construction et de sa communication.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE :

Camillo SITTE : L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon les fondements artistiques _Edition de l'équerre. (1889)

Rem KOOLHAAS : New York délire _ Edition parenthèses. (1978)

Antoine PICON : La ville territoire des cyborgs _ Aux éditions de l'imprimeur. (1998)

Chris YOUNES et Michel MANGE MATIN : Lieux contemporains _ Editions DESCARTES & Cies. (1997)

Yona FRIEDMAN : Comment habiter la terre _ Aux éditions Eclat Poche. (2016)

Benoît JALLON - Umberto NAPOLITANO - Franck BOUTTÉ : Paris Haussmann - Modèle de ville _ Coédition Park Books/Pavillon De L'arsenal (2020)

Peter Ebner, Eva Herrmann, Roman Hollbacher, Markus Kuntscher et Ulrike Wietzorrek : Typology+ _ éditions BirkHauser. (2020)

Sous la direction de Encore Heureux _ MATIÈRE GRISE - Matériaux/ Réemploi/ Architecture _ Editions Pavillon de l'Arsenal (2019)

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme



Projet 6**Groupe 06 - Jean-Luc Chassais, Iris Chervet [E0611060]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chassais

Autres enseignants : M. Jacotey, Mme Chervet

Objectifs pédagogiques

ENSEIGNANTS

ENSEIGNANTS

Le groupe de projet fait partie du Domaine d'Etude (DE) FAIRE.

L'équipe pédagogique est constituée, en vue d'un effectif de 16 à 20 étudiants, de:

- Jean-Luc CHASSAIS, architecte DPLG et enseignant contractuel (110 H);
- Iris CHERVET, architecte DPLG et enseignant contractuel (40 H).

Cet enseignement est propre au groupe 6 mais il peut éventuellement être partagé avec un ou plusieurs autres groupes de projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'offre pédagogique de cet enseignement de projet urbain, pour le dernier semestre du cycle de Licence (S6), porte sur les thèmes de réflexion et sur une sélection de sites du concours de l'EUROPAN 15 ou 16, concours d'idées européen d'urbanisme et d'architecture, réalisé en partenariat avec les villes, les collectivités et des maîtres d'ouvrage européens, sur le thème de « LA VILLE PRODUCTIVE » ou de 'LA VILLE NATURE' qui sont des thèmes complexe et cruciaux dans les mutations des villes européens aujourd'hui.

Nous souhaitons toutefois nous inscrire dans une démarche prospective et mettrons donc l'accent plus particulièrement sur la question de la transition écologique reliée à une vision de la ville productive pour l'avenir.

Trois questions autour de ce défi de nouvelles conditions productives de transformation: RESSOURCES, MOBILITES, et EQUITE SOCIALE.

- 1 - RESSOURCES: comment limiter la consommation et la pollution des ressources (eau, air, sol, énergie ...) ? Comment partager les ressources ? Comment imaginer des innovations techniques et sociales sur ce sujet ?
- 2 - MOBILITES: comment intégrer l'évolution des mobilités et l'accessibilité dans les territoires productifs ?
- 3 - EQUITE: Comment l'équité spatiale peut-elle contribuer à l'équité sociale ? Comment connecter le social et le spatial ? Comment créer un équilibre productif entre territoires, entre urbain & rural, entre riches et pauvres ?

Ces trois catégories se déclineront simultanément sur les trois échelles: territoriale (XL), intermédiaire (L) et micro (S).

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Les sites d'intervention proposés et les axes de réflexion privilégiés dans le cadre de l'EUROPAN servent de support aux interrogations posées sur la ville de demain et permettent de réfléchir à l'expérimentation en urbanisme et aux stratégies de développements durables (équilibre entre les aspects social, économique et environnemental).

Les cadres territoriaux de réflexion et d'intervention seront choisis avec les étudiants parmi ceux proposés dans le cadre de l'EUROPAN 15 ou 16.

En concertation avec les enseignants, chaque équipe choisira son site de projet en fonction des critères suivants: Son intérêt contextuel, ses potentialités, sa complémentarité avec les autres sites choisis, son positionnement géographique et son accessibilité.

NB. Les étudiants seront amenés à faire une visite du site et de son environnement, à leurs frais, pendant une durée de 3 jours.

Pour chaque équipe de projet, une attention particulière sera portée à l'identification d'une problématique culturelle porteuse de sens, qu'il conviendra aux étudiants de définir puis de concrétiser, dans le cadre d'une stratégie urbaine temporelle visant à inscrire leur projet sur les court, moyen et long termes.

Le principe de cet exercice est, d'une part, d'aborder la question du projet urbain et d'en initier la pratique et, d'autre part, d'apporter des idées

nouvelles, créatives. Il fait appel à la stratégie, à la recherche de nouveaux concepts (pouvant éventuellement remettre en cause le cadre même du programme pré-défini).

Le projet urbain du dernier semestre du cycle licence aborde différentes phases d'analyse, de prise en compte de référents, de stratégie de projet, de mode de représentation, etc., faisant appel à l'esprit analytique et critique de l'étudiant et expérimentant des méthodes plus personnelles d'investigation et de proposition.

À la fin du dernier semestre du cycle licence (S6), les étudiants doivent faire preuve d'une certaine autonomie dans la maîtrise de conception du projet qui se traduit par une capacité à :

- (1) développer une réflexion personnelle sur un projet, en consonance avec les problématiques urbaines contemporaines et des axes de réflexions données et à privilégier;
- (2) analyser des contextes et des sites au moyen de recherches sur des données urbaines (géographiques, historiques, démographiques, économiques et socioculturelles);
- (3) synthétiser des données et formuler une problématique ciblée pour conceptualiser un projet global d'aménagement urbain novateur;
- (4) traduire des concepts, à travers une proposition spatiale, sous la forme d'un projet urbain explicite, cohérent, détaillé et justifié;
- (5) inscrire sa réponse, à l'échelle du territoire, de la ville, du quartier et de l'édifice, dans une démarche globale de développement durable.

Les objectifs pédagogiques de ce projet de S6 sont également les suivants:

- regarder, analyser, comprendre un territoire pour énoncer une problématique et élaborer un projet d'aménagement du territoire qui se déclinera aux trois échelles (XL / L et S).
- travailler en équipe en s'appuyant sur points forts de chacun et en recherchant les complémentarités;
- élaborer un discours didactique cohérent et une stratégie de présentation sur les plans graphique, écrit et oral;
- préparer sa fin d'études;
- élaborer des outils en vue d'un book professionnel.

Contenu

CONTENU

ORIENTATIONS PRINCIPALES

Les villes d'Europe sont engagées dans une transformation radicale: elles doivent, au plus vite, diminuer leur empreinte écologique pour contribuer à la résolution de la crise énergétique, à la lutte contre l'effet de serre, à la sauvegarde des ressources non renouvelables. Cette transformation concerne à la fois leur morphologie (forme) et leur métabolisme (dont l'ensemble des dépenses énergétiques) et est fortement dépendante des modes de vie qu'elles proposent. Pour ce faire il faut penser rapidement ces changements et c'est pour cela qu'EUROPAN 15 propose de réfléchir à la question de la production, afin de rendre la ville adaptable plus productive, plus fructueuse et plus autonome.

Cela suppose, par exemple, de proposer de nouvelles formes de partage de l'espace collectif et des modalités de gouvernance. Cela induit, également, d'adopter une approche chronotopique, qui mêle les dimensions spatiales et temporelles, et d'établir, par exemple, des plans temporaires des espaces. Cela signifie aussi développer un urbanisme sensible, permettant d'utiliser différents lieux à différents moments et de repenser la qualité de ces espaces dans cette perspective. Cela interroge « l'hospitalité » des espaces urbains et leur lisibilité pour les utilisateurs de la ville. Il importe également de prendre en compte les projets d'aménagements intensifs, pour mieux les articuler avec les réalités de la ville d'aujourd'hui. Il s'agit, en outre, de réfléchir sur les multi-usages de la ville et notamment sur la question du partage et du recyclage tant des bâtiments que des matériaux ce qui permettraient d'éviter une trop grande consommation d'espace mais un gaspillage de matières. L'objectif visé est de favoriser une ville durable en jouant sur toute la palette du temps.

Par ailleurs, on peut constater que le décalage entre habitat et lieux de travail génère de plus en plus de problèmes en ce qui concerne l'économie, la mobilité et la sociabilité. Il convient donc de ne plus seulement se concentrer sur le logement et ce qu'il stimule, l'espace public, les restaurants, les bars ou les boutiques (ancienne problématique la ville adaptable) mais se focaliser sur la ville productive autonome, de favoriser les circuits courts et la fabrique d'une économie circulaire productive.

Il convient de favoriser l'implantation des PME - PMI, les Lieux de production de tous ordres mais aussi de stockages afin d'éviter que ces dernières soient situées hors de la ville contraignant les artisans qui travaillent dans la cité à d'incessants déplacements qui ne sont plus de mise.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Le suivi de cette offre pédagogique se déroule suivant plusieurs modes et étapes et le travail est mené par équipe constituée de 2 à 3 étudiants (4 avec les étudiants Erasmus qui sont les bienvenus pour enrichir et nourrir la réflexion).

Le travail se répartit entre travail en commun (groupes réunis G 6 + éventuellement autre groupe de projet) et travail par groupes (G6), entre travail en équipe et travail individuel, entre un enseignement collectif et un enseignement individuel lorsque le projet arrive à maturité.

La pédagogie se déroule suivant un processus méthodologie rigoureux: Un regard porté sur le contexte territorial (au sens large) - la compréhension des enjeux territoriaux et locaux - l'élaboration d'une problématique d'aménagement - un concept de projet - une stratégie d'aménagement sur le court, le moyen et le long terme, un développement de projet allant du concept au projet urbain et paysagé détaillé.

L'enseignement collectif et par équipe comprend:

- le travail sur le projet qui porte sur:
- l'analyse des thèmes de réflexion proposés, l'interprétation des textes de référence pour en dégager le sens, le choix d'une des problématiques

et la recherche et l'analyse d'exemples comparables répondant à celles-ci;

- la recherche et le choix du cadre d'expérimentation, l'analyse in situ, sur la base de plans et de documents écrits, du contexte;
- la formulation d'une problématique d'aménagement global;
- le choix des stratégies d'intervention et de développement temporel sur le court, le moyen et le long terme;
- les cours collectifs qui portent sur les thèmes de l'EUROPAN 14 (présentation et analyse des projets lauréats sur les sites retenus), de l'urbanisme en France, du paysage, du végétal et du projet urbain, des modes de représentation du projet urbain, de la ZAC SEINE RIVE GAUCHE et de l'espace public (enjeux et objectifs).

L'enseignement individuel porte sur le développement personnel des choix stratégiques et l'élaboration de propositions d'aménagements spécifiques et détaillées.

Au sein du groupe 6, ce travail collectif pourra être poursuivi au deuxième semestre de master, par un concours d'édifice public (un musée) alliant problématiques paysagère et urbaine à celle de l'identification sociale et culturelle.

In fine l'objectif pédagogique est de rendre l'étudiant autonome et de préparer la fin de son cursus.

Mode d'évaluation

MODES D'ÉVALUATION

En ce qui concerne les corrections et les évaluations, signalons que:

- les modalités de rendu sont établies de manière commune pour permettre une comparaison, à même échelle, des différents travaux qui correspondront, au plus près possible, aux éléments de rendu définis dans les objectifs de l'EUROPAN 14 et 15;
- les propositions de chaque étudiant font l'objet d'une note explicative écrite et d'un carnet de présentation personnalisé, illustrant la réflexion et la recherche.

Le mode de validation comprend:

- pour un tiers, du contrôle continu effectué lors de corrections successives dans les structures respectives (phases intermédiaires);
- pour deux tiers de la note de projet, une évaluation par un jury regroupant les étudiants et les enseignants des groupes participants au projet (phases préliminaire et finale) et éventuellement des personnalités extérieures à l'école susceptible d'enrichir les projets.

Les critères d'évaluation sont les suivants:

- la pertinence de la problématique et de la stratégie;
- l'adéquation de la proposition à la problématique;
- la pertinence et la qualité de la proposition en termes de constructions intellectuelle et spatiale;
- la qualité de représentation et de communication (écrites, orales, graphiques, etc.);
- l'engagement de l'équipe, le travail fourni et l'avancement du projet;
- la maturité et l'autonomie de l'équipe.

Le semestre sera rythmé par plusieurs jurys:

- Un jury d'analyse s'ouvrant sur une problématique de projet;
- Un jury d'esquisse conceptuelle;
- Un jury d'esquisse;
- Un jury de projet urbain et paysagé
- Un jury de projet urbain et paysagé détaillé

Travaux requis

TRAVAUX REQUIS

Le projet se construit à partir d'une idée fondatrice, selon une démarche problématisée. Il utilise, comme outils, l'analyse, l'expérimentation et la manipulation. Il utilise également la notion de référence pour que l'étudiant se constitue une pensée critique et enrichisse sa propre culture architecturale et urbaine, et fonde une démarche personnelle sur une hypothèse pertinente. Puis, il s'organise avec la mise en ordre spatiale et sensible d'un programme, d'un contexte, de règles sociales et techniques.

La réflexion et le discours sur le projet s'élaborent à partir d'un thème partagé et commenté par tous (cela a pour corollaire l'enseignement collectif et l'affichage hebdomadaire du projet).

Chaque équipe sera amené à développer une méthodologie de projet continue. Chaque semaine, elle présentera un projet argumenté (chaque choix créatif sera justifié) devant l'ensemble du groupe.

Un regard critique hebdomadaire sera porté sur le projet pour le faire évoluer positivement la semaine suivante et ainsi de suite.

Le fonctionnement pédagogique nécessite la présence et l'assiduité des étudiants, chaque semaine et pendant toute la durée de la séance, chaque projet pouvant donner l'occasion d'apporter un éclairage spécifique sur une question. Cette exigence s'accompagne d'enthousiasme et d'engagement dans l'architecture et l'urbanisme.

L'encadrement des étudiants s'effectue dans le cadre de séances de travail collectif hebdomadaires qui permettent:

- la présentation des recherches collectives préliminaires et les débats qu'elle suscite;
- les exposés devant l'ensemble du groupe des études de chaque équipe;
- les corrections et évaluations des enseignants suivant l'avancement des travaux;
- les débats sur les thèmes de recherches,

- Un regard critique positif permettant de faire avancer le projet.

Chaque intervention fait l'objet d'un compte rendu écrit établi par chaque équipe et transmis aux enseignants et aux étudiants des autres équipes.

La recherche d'une dynamique de groupe et de regards croisés sur les sites et leurs problématiques se base, pour le groupe G6, sur un nombre restreint de sites potentiels, que les équipes d'étudiants auront à choisir. L'objectif est de mettre les équipes d'étudiants en situation de « concours » afin de provoquer des synergies et des émulations.

Les échelles des documents graphiques et des maquettes modélisant la proposition sont établies en adéquation avec la nature et la complexité du site et du programme.

Nota bene : la visite du site (3 jours) choisi par les équipes de projets (France ou proche Europe) est obligatoire et n'est pas pris en charge par l'école. Les étudiants constitueront leurs équipes et choisiront leurs sites en prenant en compte cette donnée de base.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie comprend des éléments suivants:

- Présentation des objectifs EUROPAN 12 et 13, et des EUROPAN précédents;
- S, M, L, XL - Rem Koolhaas, Bruce Mau, Hans Werlemann, Jennifer Sigler (Éd. The Monacelli Press);
- New-York Délire - Rem Koolhaas, Un manifeste rétroactif pour Manhattan (Éd. Parenthèses);
- Junkspace - Rem Koolhaas, Repenser radicalement l'espace urbain (Éd. Manuels Payot);
- La poétique de l'espace - Gaston Bachelard - Collec. Quadrige grands textes (Éd. PUF);
- Des Villes durables pour une petite planète - Richard Rogers, Philip Gumuchdjan (Éd. Le Moniteur);
- L'art de bâtir les villes, L'urbanisme selon ses fondements artistiques - Camillo Sitte - Essai (Éd. Points);
- La cité à travers l'histoire - Lewis Mumford, Jean-Pierre Garnier, Guy Durand et Gérard Durand (Éd. Agone);
- Les Transformations de l'homme - Lewis Mumford, Bernard Pecheur, traducteur (Éd. de l'encyclopédie des nuisances);
- L'étude pratique des plans de villes: Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension - Raymond Unwin - Collec. Archigraphy Poche (Éd. In Folio);
- Formes urbaines de l'îlot à la barre - Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule (Éd. Parenthèses);
- Analyse urbaine - Philippe Panerai (Éd. Parenthèses);
- Projet urbain - David Mangin, Philippe Panerai (Éd. Parenthèses);
- L'Urbanisme, Utopies et réalités, une anthologie - Françoise Choaye - Essai (Éd. Points);
- La condition urbaine: La ville à l'heure de la mondialisation - Olivier Mongin (Éd. Points);
- L'espace public - Thierry Paquot - Collection repères (Éd. La découverte);
- La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine - David Mangin;
- Organiser la ville hypermoderne - François Ascher, grand prix de l'urbanisme 2009 - Ariella Masboungi, Olivia Barbet Massin (Éd. Parenthèses);
- Métapolis ou l'avenir des villes - François Ascher (Éd. Odile Jacob);
- La ville des individus - Sociologie, urbanisme et architecture, propos croisés - Olivier Chadoin (Éd. Villes et entrepreneurs);
- La ville et ses territoires - Marcel Roncayolo (Éd. Folio Essais);
- Sociologie urbaine - Yves Grafmeyer, Jean-Yves Authier (Éd. Armand Colin 2ème éd.);
- L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine - Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, Collectif -(Éd. Champs Essais);
- L'enseignement de Las Vegas - Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour (Éd. Margada);
- Collage city - Colin Rowe, Fred Koetter (Éd. In Folio);
- Rénovation urbaine, les leçons américaines, La ville en débat - Thomas Kirszbaum (Éd. PUF);
- Raymond Unwin: Garden Cities and Town Planning - Mervyn Miller (Éd. Leicester University Press);
- L'Image de la cité - Kevin Lynch (Éd. Dunod).

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 07 - Philippe Roussel [E0611070]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Roussel

Objectifs pédagogiques**OBJECTIF**

L'objectif de ce semestre d'initiation au projet urbain est de mettre en relation intervention architecturale et territoire, à travers une démarche où l'édifice se conçoit à partir de l'interaction entre les différentes échelles de la ville. Le territoire, la rue, l'îlot, la parcelle... sont mobilisés pour progressivement établir le contexte du projet architectural. Celui-ci s'installe non seulement comme édifice, mais aussi comme une composante, avec d'autres, d'une logique de développement urbain inscrite dans un territoire.

Il s'agit de montrer que l'ensemble de ces échelles se relie pour articuler un édifice et son site, et pour constituer un tissu urbain.

L'objectif pédagogique impliquera de se confronter à une certaine densité, de façon à appréhender les constituants de la "matière urbaine", sa morphologie, la valeur du vide, ses flux, la variété de ses usages.

Cette démarche s'appuiera sur plusieurs fondamentaux :

. Le fait que la ville, en constante évolution, se doit de continuellement questionner son rapport à l'environnement, à la nature, aux ressources. D'une part, nous défendrons le fait que, quelle que soit l'échelle d'intervention, il s'agit de trouver la mesure entre ambition et raison, entre générosité et économie de moyen.

. La connaissance du territoire, indispensable à l'élaboration du projet, l'est aussi pour identifier ses ressources, ses potentiels et tout ce qui est déjà là et peut-être mis à profit, révélé, exploité pour valoriser le site et son développement.

. Connaître le site, c'est aussi se mettre en situation de respecter ses qualités, ses caractéristiques, son histoire pour inscrire le projet dans une forme de continuité, une transformation sans brutalité. "La ville est une histoire" et le projet en est un chapitre parmi d'autres.

. Cela n'exclut pas un certain volontarisme, notamment s'agissant de la façon dont le projet relaie les questions environnementales est leurs répercussions tant sur le bâti que sur l'espace public.

Contenu

Le semestre se déroulera en 3 séquences :

SEQUENCE 1 : Comprendre le territoire

Cette séquence, basée en premier lieu sur l'observation du territoire et ses représentations, a pour objet d'identifier un ou plusieurs sites de projet et de proposer des hypothèses de transformation. Au sein d'un travail en petits groupe, cette première étape met en résonance l'observation, le ressenti, l'expérimentation, les connaissances, les informations recueillies, pour faire émerger des intentions de projet.

Comprendre le territoire, c'est pouvoir en appréhender tout à la fois ce qui le compose, ce qui l'a produit, son histoire, ses perspectives, à partir de visites de sites et de collectes d'information.

C'est aussi pouvoir le représenter. La cartographie, le dessin, la photo, la vidéo, sont autant de moyens mobilisables pour exprimer les points saillants qui ressortent de l'observation du territoire, et pour le caractériser.

L'observation et la représentation doivent permettre d'appréhender ce qui caractérise l'espace urbain, et ce qui constituera potentiellement des leviers pour le faire évoluer (les formes urbaines, le rapport vide/plein, le statut des espaces, les usages, les tracés...)

Comprendre le territoire, au sens large (historique, géographique, politique, social, culturel, économique...), consiste également à appréhender ses temporalités, ses potentialités, ses aspirations...

L'observation et les représentations du territoire devront permettre d'en faire ressortir des potentiels, des difficultés, des ressources, des enjeux permettant de formuler une ou plusieurs problématiques à partir desquelles seront proposées des hypothèses de projets.

Celles-ci devront nécessairement mobiliser l'espace public et les formes bâties (dédiées notamment à l'habitat) en tant que composants essentiels du processus de transformation de la ville.

- Visite(s) et expérimentation du site, collecte d'information.
- Identification et cartographie des difficultés, des potentiels, des ressources, des enjeux. Plusieurs modes de représentation.
- Formulation et représentation d'une ou plusieurs problématiques.
- Pistes de projet, hypothèses de transformation, selon des intentions hiérarchisées et représentées.
- L'espace public et l'habitat comme porteurs essentiels du processus.

SEQUENCE 2 : Le développement du projet

Cette séquence doit permettre de consolider les hypothèses proposées dans la séquence précédente en installant les conditions de la transformation du site. Elle a pour objet de faire le lien entre l'échelle du territoire et l'échelle de l'édifice.

L'échelle de l'édifice s'entend ici au sens large dans la mesure où il est directement lié à l'espace qui le dessert, qu'il soit privé ou public. Cette séquence doit donc faire la synthèse de la structure du projet et de l'organisation et la répartition de ses différentes composantes, dans un système où le non construit a valeur de projet au même titre que le construit.

Lors de cette séquence, il s'agit donc d'appréhender, en les dimensionnant, les différentes composantes du projet : formes urbaines, desserte, fonctionnalités, gabarits, parcellaire, structure du "vide"

Il s'agit dans le même temps de définir les modalités selon lesquelles l'édifice s'insérera dans son environnement : son rapport à l'espace public, au paysage, à la topographie, son orientation... Dans cette démarche, ces modalités croisent nécessairement les conditions liées aux usages, au confort, et aux fonctionnalités intrinsèques de l'édifice.

- Traduction des intentions de la séquence 1 en projet dimensionné.
- Recours aux "outils" de l'architecte (maquettes, plans, coupes, façades, croquis...)
- Projeter le "vide" au même titre que l'on projette le "plein".

SEQUENCE 3 : Le projet architectural

Le développement architectural s'appuiera sur le projet de la séquence 2 ; il en sera la continuité, l'interprétation, considérant que c'est à l'aune de l'urbain que la question architecturale doit trouver ses réponses. Dans une démarche individuelle, les étudiant.e.s développeront l'un des édifices composant le projet global. Le logement en sera le vecteur principal, dans la mesure où il incarne la plupart des priorités sociétales et produit l'essentiel du tissu urbain.

Ce travail sur l'édifice conjuguera donc à la fois ce qui est relatif au construit, et ce qui porte sur le "non construit", en appréhendant l'ensemble des interactions et des impacts réciproques.

Ce travail individuel ne devra pas occulter la nécessité du dialogue avec les autres étudiant.e.s. En effet, le projet global tient autant des interactions entre vide et plein, privé et public, minéral et végétal, qu'entre les édifices eux-mêmes et ceux qui les portent. Et il en fait la synthèse en les réunissant.

- Prolonger la séquence 2 par le projet architectural, en mobilisant les acquis de licence.
- L'appréhension de l'ensemble des interactions entre édifice et contexte : la variété des échelles.
- La "fabrication de la ville" comme démarche collective : expérimentation et coordination des assemblages pour constituer le nouveau tissu urbain.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et rendus intermédiaires

Les sujets sont communs aux groupes 2, 4, et 5. Ils seront évalués en jurys croisés avec ces groupes, dans une logique pédagogique de comparaison des méthodes, des approches et des productions.

Le semestre s'organise entre pratique collective et encadrements individuels au sein des groupes de projet avec dans le cadre de rendez-vous hebdomadaires et d'évaluations intermédiaires.

Travaux requis

SEQUENCE 1) Analyse suivant des critères prédéfinis (travail par groupe de QUATRE)

durée : 3 semaines

SEQUENCE 2) Analyse du site et hypothèses programmatiques (travail par groupe de DEUX)

durée : 3 semaines- objectif principal : appréhender l'échelle de la question, goûter, se donner le choix

SEQUENCE 3) Projet individuel

durée : 6 semaines objectif principal : se déterminer, être architecte c'est choisir

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 08 - Laurence Allégret, Emmanuelle Sarrazin [E0611080]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsables : Mme Allégret, Mme Sarrazin

Objectifs pédagogiques

L'ARCHITECTURE, LA VILLE ET LE TERRITOIRE.

« Le territoire du logement dans la métropole » : Type, typologie et combinatoire, quel logement collectif pour demain ?

Il s'agit d'étudier les modalités d'intervention dans la ville ou sur un site urbain métropolitain par l'implantation d'un édifice de logement collectif. La question du logement collectif sera envisagée à partir de l'exploration la notion de « type » et du concept de « combinatoire » pour permettre aux étudiants d'étudier le thème de la « répétition » et de la « variation » en architecture. Cette démarche constitue un premier pas vers la composition d'un 'morceau' de ville ou d'une pièce de l'« urbain » car, en transformant le site existant par l'implantation du projet architectural, les étudiants auront réfléchi au « territoire » de l'édifice. Dans cette perspective, la pratique de la conception du projet architectural sera explicitement proposée comme un processus construit « d'aller-retour » entre le « particulier » et le « général » (et vice-versa) qui s'appuie sur une utilisation raisonnée des outils de la représentation (dessins et maquettes).

Un travail pédagogique particulier sera ici coordonné avec deux autres groupes sur le même semestre, sur un programme analogue et sur le même site, avec conférences et jurys croisés.

Contenu

Thèmes et contenus :

- Implantation métropolitaine et conception architecturale.
- Type, typologie et combinatoire.
- Rapport dialectique entre collectif à individuel dans le logement.
- Densité urbaine et espace de l'habiter.
- Le rapport entre l'unité et la répétition.
- Le seuil et la limite.
- Structures permanentes et potentialités de transformation.

Sur la question du logement contemporain, un travail typologique d'une haute exigence sera demandé aux étudiants, des typologies et des qualités recherchées dans les projets d'habitat autour de la notion d'une haute qualité d'usage(s), des nouveaux modes d'habiter contemporains, et de la transformabilité des logements.

DIMENSION COLLECTIVE de l'habitat

Au-delà de la qualité des typologies, un accent important sera apporté à redonner vie à la dimension collective de cette échelle d'édifice collectif de logements, en s'inspirant de références historiques (que ce soit au XXème ou XXIème siècle) des pays nordiques, d'Allemagne ou de Suisse, références emblématiques qui feront l'objet d'un travail préalable de choix, d'analyse et de présentation au groupe.

Les lieux collectifs d'accueil, de rencontre, de partage de lieux dédiés (buanderies/ salle de rencontre/ potagers urbains/ autres...) devront être caractérisés dans le projet, sur un principe de conquête de l'ensemble des terrasses supérieures des édifices.

Travaux requis

Avoir obtenu les projets des cinq semestres qui précèdent ce dernier semestre de Licence.

Bibliographie

- Pierre Von Miess, De la forme au lieu.
- Aldo Rossi, l'Architecture de la ville.
- Louis I Kahn, Silence et lumière.
- Modern Housing Prototypes - R. Sherwood.
- Le Logement Collectif - Fr. Arnold, éd le Moniteur.
- Floor Plan Atlas Housing - éd Birkhauser Verlag.
- Atlas Plans de Logements - Pilar Chueca : éd Links.
- Le Renouveau de l'Habitat Intermédiaire - Frédéric Mialet - éd Certu/Puca.
- Yves Lion, logements avec architecte - JM Léger
- Poétique de l'Espace - G. Bachelard.

- Espèces d'Espaces - G. Perec.
- Urbanité, Sociabilité et Intimité ; L'invention de l'habitation moderne - M. Eleb, AM Chatelet

Support de cours

Méthodes pédagogiques :

- 1- Recherche documentaire sur le logement collectif avec analyse architecturale et urbaine de trois cas par étudiants.
- 2- Analyse architecturale et urbaine du site existant : Identification et représentation des éléments structurants de l'espace du site. Identification des faiblesses et des potentialités pour un diagnostic architectural et urbain
- 3- Projet urbain : définition du territoire du logement par le projet urbain distinct du projet architectural. Implantation et conception de l'espace du logement collectif comme pièce urbaine dans la métropole.
- 4- Projet architectural : méthodique et progressif. Etude approfondie des espaces collectifs et de circulation à partir de la notion de hall. Etude approfondie du logement par la constitution d'un type et d'une typologie. Définition de l'édifice par la constitution d'une combinatoire.

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Groupe 09 - Catherine Rannou (partiellement en anglais) [E0611090]

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Rannou

Objectifs pédagogiques

S6 TRANS-RURAL LAB 2021

Trans-Rural Lab est un dispositif d'enseignement basé sur l'expérimentation et la mise en place de projets collaboratifs en situations réelles, sur un site expérimental en milieu rural. Ce programme a été créé par l'ENSA Paris Val de Seine en septembre 2015 à Caulnes.

La démarche qui sous-tend le Trans Rural Lab est une démarche d'action-recherche. Il s'agit de faire émerger par la pratique un certain nombre de savoirs et de connaissances.

Elle permet à l'étudiant d'acquérir savoir, savoir faire et savoir être par l'action conduite de façon expérimentale dans le cadre d'une recherche action participative

Objectifs pédagogiques généraux

L'interrelation entre projet et réchauffement climatique guideront les prises de décisions à l'échelle du projet et du territoire.

Identifier des démarches contemporaines soutenables, éthiques et exemplaires en matière d'habitat ou d'aménagement.

Expérimenter et comprendre de quelle façon la démarche et la production de l'architecte est transformée par les projets collaboratifs menés à l'échelle territoriale.

Concevoir avec une communauté identifiée et mettre en place un projet aimé, habité et enraciné.

Lire le territoire par ses lisières et ses particularismes à l'exemple de la pratique des lieux par les enfants, les adolescents, les non-humains.

Développer une capacité à travailler en équipe tout en étant autonome

Mettre en place un argumentaire et des stratégies programmatiques et spatiales

Former les étudiants aux outils de représentation qu'ils doivent adapter à leur recherche personnelle, et parfaire leur culture graphiques et de la représentation architecturale contemporaine.

Former les étudiants par l'exemple de la collaboration des enseignants, à la transdisciplinarité et le partage des savoirs.

Initier les étudiants par l'exemple et l'expérimentation aux outils du chercheur.

S'entretenir avec les habitants, retranscrire pour faire projet.

lien vers ouvrage réalisé par les étudiants de Trans Rural Lab

<https://www.caue22.fr/copie-de-publications-1>

lien vers exposition réalisée par les étudiants de Trans Rural Lab

<https://www.caue22.fr/trans-rural-lab2017>

Contenu

S6 TRANS-RURAL LAB 2021

LES ENJEUX

1/ dés-industrialisation et dés-aménagement de l'espace rural

La production agricole intensive mise en œuvre depuis l'après-guerre, a profondément marqué le paysage rural et a bouleversé les pratiques sociales traditionnelles. Les dérives de cette agriculture intensive sont aujourd'hui visibles et dénoncées. Les dysfonctionnements écologiques (pollution aux nitrates, prolifération des algues vertes sur le littoral, bâtiments amiantés...) sont l'expression de processus plus profonds qui affectent à la fois l'espace paysager (bâti et géographique) et les cohésions sociales et culturelles, qui organisaient ces territoires. Le modèle économique sur lequel s'était construit cette activité devient caduque et s'effondre partiellement.

Les logiques de production intensives ont entraîné une urbanisation et une industrialisation de l'espace rural. Aujourd'hui les fermetures d'exploitations, d'installations logistiques installées en centre-ville, près des gares ou des surfaces commerciales, paupérisent le territoire. Des surfaces bâties considérables sont à l'abandon (usines, silos, hangars, fosses, surfaces bitumées...).

Que faire de ces installations polluées et polluantes?...Détruire, réhabiliter, réaffecter, démonter ou laisser faire?

2/ 'réfugiés' climatiques et autonomie alimentaire

Pour autant une population urbaine cherche à s'établir à la campagne. De jeunes éleveurs, cultivateurs souhaitent également s'installer mais ne trouvent pas de terres. Ces nouvelles attentes induisent une pression foncière qui s'exerce sur les communes implantées en périphérie des grands centres urbains, à l'image de Caulnes située à moins d'une demi-heure de Rennes.

En réponse à cette pression foncière, la consommation de terres agricoles pour l'implantation de lotissements de maisons individuelles va grandissante. Le centre de la commune de Caulnes perd ses commerces et son centre se déserte ne répondant plus aux attentes et modes de vie des primo-accédants, propriétaires en lotissement pavillonnaire. Caulnes est à ce titre exemplaire de situations généralisables à la France entière.

Toutefois les prévisions récentes du GIEC sur le réchauffement climatique des 30 années à venir, prévoient une augmentation des déplacements de population vers l'ouest, au climat plus clément. L'autonomie énergétique des habitats et alimentaire des habitants, la réutilisation d'un bâti «mal aimé» ou délaissé, les ressources matérielles et humaines du site, la mise en œuvre d'une stratégie de désamiantage à l'échelle du territoire, sont autant de pistes de réflexion pour anticiper cet afflux futur de population sans sacrifier encore plus de terres agricoles.

C'est contester les habitudes, les aménagements ordinaires des territoires et normes industrielles établies.

La question de la raréfaction des terres agricoles dans le monde constitue le fil rouge de cet enseignement.

Cette année les enjeux se situeront plus spécifiquement autour des recherches effectuées par les enseignants qui participent à Trans Rural Lab dans le cadre du nouveau programme de L'ENSAPVS :

Fanny Delaunay docteure en urbanisme, membre du CRH-LATTS

Sandra Parvu, Architecte, docteure en études urbaines CRH-LAVUE

Catherine Rannou architecte DPLG, CAP charpentier bois, membre du CRH-LAVUE.

Nous allons expérimenter et essayer de comprendre de quelle façon la démarche et la production de l'architecte est transformée autour des questions suivantes:

- le plein air et l'arpentage comme mode de vie et de recherche; Nous posons l'hypothèse que la marche permet d'explorer le territoire rural et urbain par ses interstices et ainsi d'identifier des angles morts des politiques et programmations territoriales
- le réemploi comme processus de projet.
- les projets collaboratifs et la place de l'architecte dans ce dispositif.

ORGANISATION ET ATTENDUS

Les attendus de cet enseignement de projet seront, à travers l'analyse des sites de la filière agro-alimentaire et des paysages transformés, de repérer les « potentiels déjà-là », potentiels spatiaux, programmatiques et énergétiques tout autant que le « matériel d'occasion » disponible et réemployable.

Les étudiants seront amenés à faire des propositions de programmes mais aussi d'aménagements, de restructuration de bâtiments existants et/ou de dessin de nouveaux bâtiments et espaces publics.

Le groupe d'étudiants sera divisé en 5 groupes qui travailleront sur la commune de Caulnes dans les Côtes d'Armor qui accueille depuis 6 ans les étudiants de L'ENSAPVS.

Un projet long exploratoire est développé.

Des programmes de projets seront étudiés en collaboration avec les élus, habitants, urbanistes, CAUE, étudiants en BTS agricole, puis en fin de semestre présentés aux habitants, voir exposés in situ.

Une approche sensible et personnelle est encouragée. L'étudiant va de l'échelle 1 à celle du relevé jusqu'à l'échelle du plan masse et du 1/25 000. Le scénario, le transect, les enquêtes de terrain, les inventaires et l'utilisation de protocoles d'arpentages seront les outils principaux convoqués dans cette enseignement en complément des outils traditionnels de représentation du projet.

A la fin du semestre une présentation de restitution des travaux est organisée, à destination des habitants rencontrés lors du workshop Les étudiants peuvent solliciter à cette occasion l'intervention de personnalités invitées lors du semestre et concernées par leur travail.

L'ensemble des enseignants participe au workshop, tout en ayant préalablement initié les étudiants à leurs outils de recherche. Par exemple, c'est sous l'angle de l'enfance et des lieux de ses itinérances, de la chambre à la rue, en passant par le jardin que Fanny Delaunay abordera les méthodes de l'enquête participative. Quant à Sandra Parvu, par ses cours théoriques et pratique, initiera les étudiants à la marche comme processus de projet.

Deux workshops sont organisés sur place en mars et fin juin. Les étudiants sont logés chez les habitants, les frais de transports sont pour 50% à la charge de l'école. Les conditions sanitaires sont susceptibles de modifier les dates de workshops.

Mode d'évaluation

Le contexte sanitaire impose d'autres modes de travail liés à l'alternance présentiel-non présentiel.

Les modes de restitution seront discutés en collaboration avec les étudiants dès les premiers cours et étudiés collectivement.

Habituellement:

Contrôle continu, présence chaque semaine, et pendant l'ensemble de la journée de projet. Nous rappelons que cet enseignement s'imagine collaboratif et basé sur l'échange de savoirs, entre étudiants, enseignants, habitants. L'écoute et l'empathie sont au centre de ce travail. La journée sera temporisée avec des échanges en petits groupes entre étudiants au sujet des projets présentés, et avec une restitution collective des débats. 4 rendus évalués par les enseignants, dont le dernier aura lieu également sur le site et en présence de la population. Les travaux devront pouvoir être exposés.

Les cours auront lieu le mercredi voir le vendredi .

Chaque rendu sera noté sur 20.

Le contrôle continu compte pour 50% de la note finale.

Une évaluation différente peut être donnée aux étudiants d'un même groupe.

Travaux requis

Le contexte sanitaire impose d'autres modes de travail liés à l'alternance présentiel-non présentiel.

Les modes de restitution seront discutés en collaboration avec les étudiants dès les premiers cours et étudiés collectivement.

Les cours auront lieu le mercredi toute la journée et le vendredi occasionnellement. Ils sont tenus sous une forme participative où les étudiants comme les enseignants sont acteurs de l'enseignement et moteurs dans l'évolution des projets.

Une présence pendant l'ensemble des débats autour des projets est indispensable.

Le travail en groupe est encouragé. Il est fortement conseillé de se mettre en relation avec les anciens étudiants de Trans Rural Lab, pour évaluer en connaissance de cause la nécessité de cet enseignement dans votre cursus.

Un engagement personnel de chaque étudiant est nécessaire afin de pouvoir présenter les projets en fin d'année aux habitants, voir en réaliser certains à long terme.

Un bon niveau en dessin à la main est demandé, afin de pouvoir transmettre facilement et rapidement ses intentions de projet. Ceci pour limiter l'usage de logiciels de dessins chronophages et trop rigides pour des étudiants de licence 'confinés'. La conception au stade de l'esquisse se fera à la main.

Toutefois il sera nécessaire de photographier, filmer, mettre en ligne les documents pour les partager, voir créer un site internet.

Le travail en maquette est privilégié, et sera réalisé à partir de matériaux divers récupérés allant jusqu'à l'échelle 1/20e.

Le dessin numérique (logiciels de dessin technique et 3D) ne seront utilisés dans un second temps.

Le travail en équipe est autorisé. Les enseignants se réservent la liberté de séparer les groupes dans le cas de dysfonctionnements dans l'apprentissage individuel.

Les dates de workshops retenues sont:

du mardi 15 mars au dimanche 20 mars matin et du 28 au 30 juin 2022.

Les étudiants sont tenus de participer à ces deux déplacements. Ils seront logés dans chaque commune chez les habitants.

Il est conseillé de pouvoir pratiquer le vélo et la marche.

Bibliographie

AGEE, James; WALKER, Evans, Louons maintenant les grands hommes, Éditions Plon, 1993

BUYCK Jennifer, DOUSSON Xavier, LOUGUET Philippe. Cahiers thématiques n°11, Agriculture métropolitaine / Métropole agricole, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2012.

CIVIDINO, Hervé. Architectures Agricoles, Edition Presses Universitaires de Rennes, 2012.

CERTEAU (de) Michel, L'invention du quotidien, 1. Arts de faire et 2. Habiter, cuisiner, Gallimard, 1990

CORBOZ, André. La Suisse comme hyperville, Cycle de conférences 'Suburbanisme et paysage' 1997, le Visiteur revue critique d'architecture N°6 2000

DELAUNAY Fanny, « Le jeu comme dispositif participatif a posteriori à l'aménagement urbain ». In, L'urbanisme, l'architecture et le jeu. Sous la dir. Maryvonne Prévot, Eric Monin et Nicolas Douay, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2020.

DELAUNAY Fanny, « Des sculptures récréatives des années 1970 aux aires de jeux contemporaines à la Grande Borne : jouer n'est pas joué », Enfances Familles Générations [En ligne], 30 | 2018, mis en ligne le 17 août 2018, consulté le 27 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/efg/3147>

DONZELOT, Jacques. La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009.

FREY, Pierre. Learning from Vernacular - Pour une nouvelle architecture vernaculaire, Editions Actes sud, 2010.

HOUET, Thomas; HUBERT-MOY, Laurence; CORGNE, Samuel; MARCHAND, Jean-Pierre. Approche systémique du fonctionnement d'un territoire bocager, Edition Belin, 2008.

LATOUR, Bruno, Nous n'avons jamais été modernes - essai d'anthropologie symétrique, édition La Découverte, 1991.

LATOUR, Bruno, Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes, Paris, La Découverte, coll. 'Hors collection Sciences Humaines', 2012

LE CORBUSIER, Les trois établissements humains, Éditions de Minuit, 1959.

MASANOBU, Fukuoka, La révolution d'un seul brin de paille, Éditions Guy Trédaniel Éditeurs, 2005.

MASANOBU, Fukuoka, L'agriculture naturelle, Théorie et pratique pour une philosophie verte, Éditions Guy Trédaniel Éditeurs, 2010.

MOLLISON, Bill; HOLMGREN, David, Perma-culture 1, Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes les tailles, Éditions Charles Corlet, 1981.

MOLLISON, Bill, Perma-culture 2, Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes les tailles, Éditions Charles Corlet, 1981.

MORA, Gilles; BRANNAN, Beverly, Les photographes de la FSA, archives d'une Amérique en crise, 1935-1943, Éditions Seuil, 2006.

OPPENHEIMER DEAN, Andrea; HURSLEY, Timothy, Rural Studio, Samuel Mockbee and an architecture of decency, Éditions Princeton architectural press, 2002.

OPPENHEIMER DEAN, Andrea; HURSLEY, Timothy, Proceed and be bold, Rural Studio after Samuel Mockbee, Éditions Princeton architectural press, 2005.

PAPANEK, Victor. Design pour un monde réel, Mercure de France, 1974
 PORCHER, Jocelyne. Vivre avec les animaux, une utopie pour le XXIème siècle, La découverte, 2011.
 RUDOLFSKY, Bernard. Architecture without architects : A Short Introduction to Non-pedigreed Architecture, Edition University of New Mexico Press, 1964.
 SANSOT, Pierre. Poétique De La Ville, Edition Petite Bibliothèque Payot, 2004.
 SALMONA, Michèle, Les paysans français: Le travail, les métiers, la transmission des savoirs, Édition L'Harmattan, 1994.
 SALMONA, Michèle, Souffrances et résistances des paysans français: violences des politiques publiques de modernisation économique et culturelle, Édition L'Harmattan, 1994
 VILLIEN Philippe, TOUBANOS Dimitri (sous la direction de), « Le Livre Vert », Paris : Réseau Scientifique et Pédagogique EnsaÉco, Ministère de la Culture, novembre 2019, 303p. (ISBN 979-10-699-4347-6)
 VON UEXKÜLL, Jakob, Milieu Animal et milieu humain, Rivages 2010

ARTICLES AU SUJET DE TRANS RURAL LAB

RANNOU Catherine, HARDY Éric, Trans-Rural Lab, Un enseignement alternatif du projet d'architecture en milieu rural ,Guillot, Xavier (dir.); Emilio, Luna d' (dir.); Coste, Anne (dir.). Ruralités post-carbone / Post Carbon Ruralities, Presses Universitaires de Saint-Étienne, pp. 244-253, 2018, Acte des rencontres ERPS 7 à Grenoble.
 BERTUCCI Anne , Learning from Alabama: entretien avec Rural Studio et Trans Rural Lab AMC N° 260
 RANNOU, Catherine (dir.) Trans-Rural Lab 2015/2016. Agroalimentaire [3], Paris, ENSAPVS, 2016, URL : <http://www.caue22.fr/publications>.
 RANNOU Catherine, LEBARZIC Mathieu , Trans Rural Lab in catalogue de la 15e Exposition internationale d'Architecture de Venise 2016 Nouvelles richesses , Frédéric Bonnet et collectif AJAP14, éditions Fourre tout , 2016 URL : <http://www.nouvellesrichesses.fr/fr/projets/trans-rural-lab/>.
 RANNOU Catherine, HARDY Éric, « Eternity. Ou les ruines contemporaines issues de l'industrie agro-alimentaire bretonne » , in Les Carnets du paysage. Déchets , n° 29, Arles/Versailles, ActesSud/ENSP, 2016. URL : <http://www.caue22.fr/publications>.
 RANNOU Catherine, LEBARZIC Mathieu Hyper-situation : l'agroalimentaire in Ville, territoire, paysage: Vers un nouveau cycle de pensée de projet. Xavier Guillot. ENSASE, Université de Saint-Etienne, les Grands Ateliers, 2016
 RANNOU Catherine, Julie Morel : Rural Studio une visite, in Shake What your Mamma Gave You, programme Géographies Variables de recherche en Art, EESAB ministère de la Culture, 2016.
 RANNOU, Catherine (dir),Hyper situations observatoire des extrêmes, agroalimentaire 1 & 2 éditions ENSAB 2014 <http://www.caue22.fr/hyper-situations-2>

FILMOGRAPHIE / VIDÉOGRAPHIE

CAVALIER, Alain, La gaveuse / 24 portraits d'Alain Cavalier 1987, 335mn Camera one- Douce, France.

DEPARDON, Raymond, Quoi de neuf au Garet?, 2005, 10 mn, Palmeraie et désert, France.

DEPARDON, Raymond, La vie moderne, 2008, Arte France éditions.

GERVAIS, Marion, La belle vie 2016

GERVAIS, Marion, Anaïs s'en va en guerre, 2014, couleurs, 46mn

GERVAIS, Marion « La bande du skatepark web série 2016, couleurs

GEYRHALTER, Nikolaus, Notre pain quotidien, 2006, couleurs, 90 min, France.

JANIN, Pierre; JANIN Rémi, Conférence à l'ENSAB, 2013.

JAUD, Jean-Paul, Nos enfants nous accuseront, 2009, couleurs, 107 mn, France.

KENNER, Robert, Food, Inc..., 2008, 94 mn, USA.

LE TACON, Jean-Louis, Cochon qui s'en dédit 1979, Super 8 couleur, 37 mn, France.

LE TACON, Jean-Louis, L'homme cochon, 20 ans plus tard, 1979, Super 8 couleur, 11 mn, France.

LEVAIN, Mathieu, PORTE, Olivier, Herbe, 2008, couleur, 76 mn, France.

MARCHAIS, Dominique, Le temps des grâces, 2009, couleur, 150 mn, France.

MEIER, Ursula, Home, 2008, 98 mn, France.

MOULLET, Luc, Genèse d'un repas, 1975, 117 mn, Blaqout, France.

PONS, Véronique, J'habite ici ..., 43 mn, 2012, France.

ROBIN, Marie-Monique, Notre poison quotidien, 2010, 113 mn, Arte France et INA, France.

ROUCH, Jean, Cimetière dans la falaise, 1951, couleur, 18 mn, CNRS, France.

ROUCH, Jean, Petit à Petit, 1971, couleur, 96mn, Pierre Braunberger, France.

SCHULTZ, Chuck, The Rural Studio...proceed and be bold..., 2002, couleurs, 56 mn, USA.

SERREAU, Colline, Solutions locales pour un désordre global, 2010, couleurs, 113 mn, Editions Montparnasse, France.

TILLON, Florent, Détroit ville sauvage, 2010, 80 mn, Égo production-Éditions Dehors, France.

VARDA, Agnès, Les glaneurs et la glaneuse, 2000, 82 mn, Ciné Tamaris, France.

VIVES, François Xavier, L'ortie, vers un jardin sauvage, 2010, 52 mn, Le miroir-CNRS, France.

WAINWRIGHT DOUGLAS, Sam, Citizen Architect, Samuel Mockbee and the spirit of the Rural Studio, 2010, 60 mn, Big beard films, USA.

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 10 - Thierry Cazals, Dana Joulin [E0611100]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cazals**Autre enseignant** : Mme Joulin-Stoica**Objectifs pédagogiques**

ENSAPVS - LICENCE 3 - S6 - PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN 2020/21 – groupe 10

Enseignement du projet en association avec les groupes 02, 04, 05, 07,10

Dana STOICA-JOULIN / Thierry CAZALS

UNE AMBITION PEDAGOGIQUE COMMUNE DIVERSIFIEE ET COMPLEMENTAIRE

Pour répondre à l'objectif énoncé du semestre 6 qui consiste à travailler sur les enjeux de la ville : « Espace commun, espace public, territoires » en associant les différentes disciplines transversales, le logement nous est apparu comme le fondement du devenir et de l'urbanité même de nos villes. C'est la raison pour laquelle nous proposons aujourd'hui aborder ces thématiques en l'utilisant comme matière privilégiée. La réflexion sur le logement, véritable enjeu de notre société, est aussi importante et nécessaire que la fabrication des grands équipements. Sans négliger les autres fonctions urbaines, comme le travail ou la consommation, nous devons réfléchir aux conséquences de la production de logements sur notre environnement socio-politique et d'envisager sa capacité à générer l'espace de nos villes et celle de façonner nos modes de vie.

Cette ambition pédagogique partagée nous a incité à réfléchir ensemble avec les autres groupes et à alimenter le désir d'une transversalité dans le projet qui viendra prolonger celle des autres disciplines. Fondé sur des objectifs communs et des contenus partagés la proposition de notre groupe enrichi la proposition pédagogique du groupe et s'inscrit dans la complémentarité.

Pour nous, en mettant le logement au centre de la dimension urbaine il s'agit également de requalifier ce programme qui a été trop longtemps relégué à être le produit d'une pensée technique réduite à l'utilitarisme et de lui redonner sens dans la ville. Nous le savons, aujourd'hui par exemple l'habitat social est un objet prioritaire de l'action publique qui cherche à innover pour imaginer la ville de demain. Ce constat a motivé depuis quelques années maintenant notre partenariat avec la Fondation Abbé Pierre que nous souhaiterions prolonger dans ce nouveau cadre pédagogique.

L'organisation du semestre sera affinée après des échanges plus poussés avec l'équipe pluridisciplinaire nouvellement constituée.

Contenu

1/ La connaissance comme terreau – des compétences théoriques partagés

Pour rendre possible l'interaction au sein du groupement il nous apparaît essentiel d'être dans les mêmes temporalités et d'appuyer le projet architectural et urbain sur un socle de connaissances théoriques partagés alimenté par la transversalité avec les autres champs SHS et VT. Des TD communs aux groupement permettrons de fixer les termes des débats du semestre, d'orienter la recherche et de guider les propositions.

2/ Comprendre le territoire – l'analyse et le diagnostic

Dans une logique pédagogique de comparaison des méthodes les groupes de projet partagerons deux sites.

Pour bien comprendre le terrain et ses enjeux nous souhaitons travailler sur le quartier de la gare de la ville de Creil.

Le projet sera développé sur territoire complexe à fort potentiel, connecté aux infrastructures, nourri d'une histoire urbaine et situé dans un paysage fort et attractifs.

Les étudiants seront amenés à connaître le territoire de leurs interventions comme une condition de pertinence des propositions qui émergerons par la suite. L'analyse urbaine sera alors un prérequis. Plusieurs échelles d'analyse vont permettre d'identifier et de comprendre les problématiques du territoire et ses stratégies de transformation. Il s'agit de comprendre que la ville est un espace constitué par l'adjonction de formes urbaines variées, qui traduisent chacune la conception de la ville et de la vie en commun, ou le rôle des formes urbaines est considérable puisqu'elles agissent directement sur les pratiques et la qualité de vie.

Ce travail pourra être mené par groupe de 3 étudiants. Chaque équipe devra aboutir à une conclusion qui lui permettra de synthétiser et hiérarchiser les problématiques du territoire.

3/ De l'analyse au projet - dessiner « un morceau de ville »

Localisé dans un site complexe, le projet urbain prendra en compte son contexte territorial, géographique, social et culturel qui conditionne sa composition. Dans un premier temps l'émergence d'un projet urbain permettra à l'étudiant d'être force de proposition dans le territoire analysé et d'esquisser des propositions. Au-delà des morphologies urbaines proposées, le projet devra engager une vision programmatique argumentée. Cette phase va permettre d'aborder les questions spécifiques liés aux composantes de l'espace urbain et de leurs vocations et celle du paysage, quel qu'il soit.

De manière pratique à cette occasion les projets devront s'approprier les outils de la représentation spécifiques à la grande échelle (1/2000ème, 1/1000ème ou 1/500ème) et les éléments de vocabulaire de l'urbanisme.

Dans la continuité du travail d'analyse chaque équipe va présenter une proposition concertée.

4/ Articuler ville et édifice - du projet urbain au projet architectural

Densité réelle ou densité ressentie ? Afin de répondre à l'urbanisation croissante et la raréfaction des terrains, le travail consiste à s'interroger sur la question contemporaine de la densité à travers la conception d'un fragment : un ensemble de logements.

Partant du constat que le logement est la matière première de la constitution de la ville, le projet suppose d'explorer les différentes typologies résidentielles en menant une recherche combinée sur l'assemblage des logements et son impact sur la forme urbaine en lien à l'espace public.

Après un partage du territoire du projet urbain proposé par l'équipe cette partie de l'exercice fera l'objet d'un travail individuel.

5/ Le projet architectural

Pour clore le semestre chaque étudiant aura l'occasion de porter au-delà de la proposition urbaine les contraintes induites par sa propre réflexion et de mesurer ainsi les conséquences lors de l'élaboration d'un projet d'architecture. Il pourra alors prendre le recul critique lui permettant de juger la pertinence de sa propre proposition urbaine antérieure et même d'y remédier s'il le juge nécessaire.

En s'appuyant sur l'observation prospective des pratiques sociales, l'étudiant doit concevoir des habitats attentifs aux modes de vie actuels. Il s'agit également d'investir la question du logement pour répondre aux nouveaux modes de vie basés sur la mixité ; mixité des usages, mixité sociale, mixité des typologies...

Dans le cadre de ce travail sur le logement collectif il est proposé d'articuler tradition et modernité, de revisiter les modèles traditionnels, de développer les questions de standards, de répétition. Tout en laissant une grande liberté dans les stratégies de mise en œuvre, le projet architectural doit aboutir à la réécriture d'une typologie conscience des usages avec une combinatoire intelligente, dans laquelle la répartition spatiale est optimisée et de mesurer l'interaction au contexte.

Mode d'évaluation

Une note par Phase

Travaux requis

Vendredi après-midi, Modes pédagogiques : cours, correction collective et individuelle, exercice sur place, exposés.

Bibliographie

- Le Logement collectif/Françoise Arnold
- Entre confort désir et normes, le logement contemporain 1995-2012 /Monique Eleb, Philippe Simon
- Habitat formes urbaines : Densités comparées et tendances d'évolution en France ,
- L'habitat contemporain/Maria Alessandra Segantini
- Vu de l'intérieur, Habiter un immeuble en Ile de France/Monique Eleb, Sabri Bendimérad
- Composition et non composition/Jacques Lucan
- Où va la ville d'aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités/Jacques Lucan

Support de cours

Cours de théorie, et d'histoire

Recherche documentaire/Analyses/Cours de théorie, d'histoire, sciences sociales, construction, arts plastiques, informatique/Visites, conférences, lectures...

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 11 - Thibaut David, Jean-Michel Veillerot [E0611110]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. David, M. Veillerot

Objectifs pédagogiques

Enseignement TPCAU - S6-G11 / « Habiter la ville »

Équipe enseignante

TPCAU Thibaut David & Jean-Michel Veillerot

SHS Viviane André

VT Jean-Marc L'Anton

RAISONS D'UN ENSEIGNEMENT

Le semestre 6 constitue par définition une forme de synthèse du cursus de licence et une charnière prospective sur le master. À ce double titre il doit permettre l'évaluation des acquis fondamentaux tout en ouvrant des perspectives sur des sujets centraux de la discipline. L'enseignement de projet y est plus que jamais l'objet de cristallisation des savoirs connexes. Il s'agit dans cette ultime étape du cursus de licence de donner l'opportunité aux étudiants de démontrer leur degré d'assimilation de ces savoirs et de se mettre en capacité d'aller au-delà de la question posée en démontrant l'existence d'une pensée critique et réflexive.

Cela est concomitant – et ce n'est pas un hasard – à l'élaboration du rapport de licence, 1er véritable exercice écrit, qui implique une capacité à « énoncer clairement ».

Le « logement » – depuis trop longtemps associé au mot de « crise... », le désir de vivre mieux, le questionnement croissant sur les mobilités urbaines, l'urgence à apporter des réponses environnementales urbaines et architecturales, sont autant de thèmes centraux sur lesquels se positionne - le S6-G11 sous le titre « Habiter la ville ».

NB - à l'instar de la plupart des écoles d'architecture françaises.

Il s'agit ici en bref de confronter les étudiants à cette problématique double et non fractionnable du « logement » et de la « ville ».

La période que nous traversons implique un changement de paradigmes comme il en existe seulement 1 à 2 par siècle. Ceci interdit aux enseignants toute forme d'immobilisme et impose un processus inventif d'évolution de la pédagogie tant sur le fond que sur la forme. L'enseignement s'apparentant ici à une préfiguration de la recherche où l'atelier est aussi laboratoire.

LE SUJET – HABITER LA VILLE

Le cadre de réflexion vise à la constitution d'une « pièce urbaine » (Centre / Faubourg / Banlieue) de nature à répondre à toutes les interactions avec son environnement immédiat sans ignorer son impact sur un périmètre élargi. Le projet s'inscrit dans la compréhension du processus de sédimentation urbaine et de la responsabilité de l'architecte à cet égard. Le programme comprend en moyenne:

Édifices :

- 60 / 70 logements collectifs (typologies diversifiées),
- 20 logements intermédiaires,
- 1 ERP : Programme en adéquation avec la morphologie et la localisation du site (ex. Gymnase / Piscine / petite salle de concert),
- Occupation des RDC, laissée à l'initiative des étudiant(e)s en relation avec leur « récit » : Commerces, activités, ateliers, habitation (...).

Espaces publics, collectifs et semi collectifs

- Composition urbaine : La définition et le dessin des « vides »,
- Système viaire : Place / Parvis / Rue / Venelle / Passage / Porche (...),
- Les espaces partagés semi collectifs – « Autour / Dans / Sur » - le bâti,
- Jardin public.

NB - La question automobile est abordée de façon spécifique en adéquation avec le site.

LE SITE

Le site joue un rôle déterminant, tant sur son potentiel de convocation des enjeux pédagogiques décrits supra, que sur la motivation des étudiants à les appréhender.

Il présente les caractéristiques suivantes :

- Situé à Paris ou proche banlieue pour permettre un arpentage et plusieurs visites, accompagnées ou non. Elles sont étagées dans le semestre : la « charnière printemps » permet en effet d'apprécier sur 1 mois la métamorphose d'un lieu par l'état des ses constituantes végétales (floraison, feuillage etc.).
- Ni trop grand, les bâtiments et les logements doivent pouvoir être étudiés sur un intervalle d'échelle du 1/200ème au 1/50ème. La matérialité doit pouvoir être conçue et exprimée pour le bâti comme pour l'espace public,

- Ni trop petit (le travail de composition urbaine requiert une amplitude minimale : Le bon compromis se situe ainsi entre 1,5 et 3 hectares,
- Avoir déjà fait l'objet d'une déconstruction pour offrir une meilleure appréhension des enjeux,
- Présenter - dans la mesure du possible - des échelles et problématiques variées qu'il s'agisse du tissu ou du système viaire environnants.

Ce site fait l'objet d'un travail préalable de cartographie urbaine. Les étudiants répartis en sous-groupes de 2/3 travaillent sur 2 axes majeurs :

- Travail de recherche historique et d'analyse thématique (dizaine de thèmes répartie dans les groupes),
- Relevé et représentation : Maquettes physiques 1/1000ème et 1/500ème / Coupes « territoriales » / Dessin des héberges / Maquette numérique / Ensoleillement / Plans .

La séance de restitution après 2 semaines de travail se fait en atelier (projection). Les informations des uns et des autres sont assemblées dans un tout qui constituera le socle commun à l'ensemble du groupe.

L'ESPRIT PLUTOT QUE LA RÈGLE

La norme n'échappe pas à une forme d'obsolescence (ce qui était vrai hier est différent d'aujourd'hui, qui sera différent de demain). Il s'agit davantage de transmettre les préoccupations et raisons objectives fondamentales à l'origine de la réglementation que d'enseigner les règles proprement dites.

La pédagogie s'attachera ainsi à permettre de lire, comprendre et interpréter :

Accessibilité : Se mettre à la place de / Rendre accessible à tous (...)

Sécurité incendie : Sauver des vies / Protéger / Evacuer,

PLU Considérer que le degré de liberté du projet envisagé est à mettre en perspective avec ses effets sur l'environnement pré existant.

(...)

L'HABITER

La recherche sur le « logement » du 21ème siècle (et ses nouveaux usages) implique un esprit d'ouverture et de connaissance d'exemples significatifs de la production actuelle et passée. 1 semaine (certes insuffisante – cf. interdisciplinarité) est consacrée à ce travail. L'analyse d'une dizaine d'opérations fait, là encore, l'objet d'une restitution projetée commentée et débattue.

La recherche sur les typologies de logements se fait parallèlement au travail de composition urbaine (par le biais notamment de « maquettes concept » et « figures ») ceci naturellement à des échelles différentes qui finiront par se rejoindre pour constituer un tout cohérent.

Habiter le logement c'est habiter la ville. Une énergie conséquente est consacrée à l'élaboration d'une atmosphère urbaine, à considérer des rez-de-ville - et non des rez-de-chaussée – et à qualifier et caractériser les seuils, du public à l'intime.

Le toit terrasse doit redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, c'est à dire utile. Ne fusse que pour contribuer à l'atmosphère des villes par sa végétalisation mais aussi comme espace habité.

TRANSVERSALITÉ / INTERDISCIPLINARITÉ

Le sujet de S6 / G11 est issu d'un processus d'expérimentation et de maturation. Il s'est enrichi sur une dizaine d'années d'échanges avec des personnalités extérieures et par la tenue de jurys croisés avec 5 ou 6 autres groupes (Notamment G8 et G13).

Pour ce qui concerne l'interdisciplinarité, objet majeur de la récente « réforme » du S6 TPCA à l'ENSAPVS, l'équipe pédagogique s'est enrichie par une connexion transdisciplinaire avec :

Viviane André, Architecte Urbaniste – CRH (...), pour le champ SHS,

Jean-Marc L'Anton – Paysagiste (...) pour le champ VT.

Leurs interventions et leurs apports pédagogiques s'articuleraient sous diverses formes en relation étroite avec l'exercice de projet et son site.

Contenu

1- Analyse du site - Cartographie - Enseignement transversal SHS-SVT

2- Analyse d'opérations européennes de recompositions urbaines à l'échelle de 'l'Habiter'

3- Projet long

Programme de logements sociaux en site urbain parisien.

Analyse de site, figure conceptuelle et découpage urbain. La partition, l'espace public, le logement. le projet architectural et la matérialité.

Durée : Reste du semestre

VOIR ÉGALEMENT LE DOSSIER DE PRÉSENTATION DANS 'TEAMS' selon le cheminement suivant:

'ÉQUIPES' - 'Présentation Enseignement Licenece Semestre Printemps' - 'Présentation L3 S6 2021 Commun' - 'Groupe 11'

Mode d'évaluation

Note de contrôle continu sur les analyses et cahier de recherche.

Note du projet long par l'intermédiaire d'un Jury croisé avec les groupes de projet de S6 travaillant sur le même site ou sur des problématiques de même nature.

Travaux requis

METHODE DE TRAVAIL

Correction hebdomadaire, collective et/ou individuelle suivant l'étape du projet. Complémentarité du numérique (écran interactif dans l'atelier) et maquette physique.

Interactivité forte : Séance de questions/réponses – Exposés étudiants – « Topos » et cours enseignants. Travail en binômes envisageable dans les phase de recherche et d'analyse.

Tenue individuelle d'un cahier de recherche.

Présence impérative et participation active à chaque séance.

Jour de la semaine et horaire : MERCREDI de 14h. à 20h. Salle 210

Bibliographie

- Modern Housing Prototypes - R. Sherwood.
- Le Logement Collectif - Fr. Arnold, éd Le Moniteur.
- Floor Plan Atlas Housing - éd Birkhauser Verlag.
- Atlas Plans de Logements - Pilar Chueca : éd Links.
- Le Renouveau de l'Habitat Intermédiaire - Frédéric Mialet - éd Certu/Puca.
- Yves Lion, logements avec architecte - JM Léger
- Poétique de l'Espace - G. Bachelard.
- Espèces d'Espaces - G. Perec.
- Urbanité, Sociabilité et Intimité ; L'invention de l'habitation moderne - M. Eleb, AM Chatelet.
- L'ordre et la règle - Patrick Mestelan - PPUR - 2005
- les pierres sauvages - Fernand Pouillon - 1964
- Précisions sur un état présent de l'architecture - Jacques Lucan - PPUR - 2015
- Capolavori - Livio Vacchini - Ed. du linteau - 2006
- Penser l'architecture - Peter Zumthor - Birkhauser - 2008
- Eloge de l'ombre - Junichirô Tanizaki - Verdier - 1933 / Traduit en 1977
- L'architecture est un sport de combat - Rudy Ricciotti - Ed. Textuels - 2013

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 13 - Jean Mas, Sébastien Blondiot (partiellement en anglais)****[E0611130]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Mas**Autre enseignant** : M. Blondiot**Objectifs pédagogiques**

LOGEMENT COLLECTIF/

le territoire du Logement dans la Métropole,
une initiation au projet urbain à Paris

Jean Mas & Sébastien Blondiot / Dimitri Toubanos pour le champ VT (TD)

au-delà de la présente fiche descriptive, une petite séance vidéo explicative réalisée par les enseignants sera accessible pour les étudiant.e.s sur le site Teams Licence de l'école

En cas de difficulté, le lien we transfer ci-joint est disponible pour 7 jours:

<https://we.tl/t-fGSLljzHun>

Le projet poursuit l'élan et les ambitions des projets engagés dans le cadre de l'appel d'offre 'Réinventer Paris', mais sur un site inédit qui va permettre un travail en profondeur sur les nouvelles conditions de l'habitat collectif contemporain.

A partir d'un travail décomposé en plusieurs phases au long du semestre (projet court/ exercices/ projet long) sur l'objet principal de l'habitat collectif en contexte métropolitain, les objectifs pédagogiques principaux portent à la fois sur l'ensemble des 'structurations' constitutives de l'édifice de logements collectif de grande dimension, sa morphogène se et son travail typologique particulier, mais aussi sur le projet urbain dans le rapport entre la paroi-enveloppe de l'édifice et l'espace public mis en oeuvre dans le projet.

Les hypothèses issues de l'analyse urbaine préalable et sur les intuitions formulées de projet constituent la base d'un travail pédagogique sur la durée du semestre qui cherche à fonder un point de vue fondé sur la capacité de l'étudiant à le mettre en oeuvre, suite à une formulation préalable de sa recherche.

L'aboutissement du travail en fin de semestre considère la modification du point de vue et le respect des hypothèses préalables de projet comme un critère majeur d'évaluation du projet final.

Discipline:

Théorie et pratique du projet architectural

Contenu

Contenu

Le projet reprend le programme mixte logement/Equipements sur un site qui jouxte à la fois le Canal de l'Ourcq et les voies du Tramway T3b. Au-delà de l'édifice de logements (une centaine) et des Equipements le projet est l'occasion d'un travail urbain particulier de l'ordre d'une petite 'pièce urbaine'.

L'idée en termes de mixité est de partir d'un équipement à vocation multiple à destination du quartier qui pourra prendre différentes natures de programmation, l'équipement lui-même ne faisant pas l'objet pour le rendu final d'un travail de définition intérieur poussé, l'essentiel étant l'articulation formelle de cet équipement à la fois avec les logements associés mais aussi avec l'espace public et l'adressage sur celui-ci.

Un travail typologique d'une haute exigence sera demandé aux Etudiants sur la question du logement contemporain, et des qualités recherchées

dans les projets d'habitat autour de la notion d'une haute qualité d'usage(s) et de principes contemporains de mixité, que ce soit dans les logements eux-mêmes (dimension collective de l'habitat) ou sur le site à proximité immédiate.

Le site est caractérisé par une grande diversité particulièrement riche puisqu'il se trouve à l'articulation entre le Canal de l'Ourcq, les voies-ferrées du Tramway T3b et l'avenue du Général Leclerc artère majeure de la ville de Pantin.

A l'Ouest les voies ferrées longent le site et sont bordées par des programmes récents de logements étudiants. Le centre sportif Jules Ladoumègue tenu entre les voies ferrées et le Boulevard Périphérique complète cet aménagement. Au Nord le site se prolonge vers les quais piétonniers du canal de l'Ourcq amenant au Parc de la Villette.

Au-delà de la présence du Canal de l'Ourcq et des voies ferrées, le site est marqué par la présence de grandes infrastructures du XIXe et XXe siècle.

Le site fait face aux Grand Moulins de Pantin, minoterie industrielle créée en 1884 désormais réhabilités en un ensemble immobilier de bureaux.

L'Avenue du Général Leclerc, débouche sur le pont de la Mairie ou prend place le Centre National de la Danse, construction « brutaliste » de l'architecte Jacques Kalisz.

Le Boulevard Périphérique, le Zénith de Paris, la Halle aux cuirs et la Gare RER de Pantin complètent la richesse urbaine de ce territoire.

Le site présente une grande hétérogénéité d'un tissu de faubourg en mutation constante : entrepôts d'activité industrielle, équipements culturels et administratifs, boulevard Périphérique, grands ensembles, immeubles de logements d'alignements d'échelles divers. On est loin de la ville d'alignement homogène du tissu Haussmannien, ce qui forme l'intérêt du site.

Sur la question du logement contemporain, un travail typologique d'une haute exigence sera demandé aux étudiants, des typologies et des qualités recherchées dans les projets d'habitat autour de la notion d'une haute qualité d'usage(s), des nouveaux modes d'habiter contemporains, et de la transformabilité des logements.

La prise en compte de l'histoire propre de ce site, à ce jour vaste concession automobile, amènera à une réflexion en profondeur sur l'ouverture de ce site, avec un travail de ré-interprétation particulier au contexte des principes de l'îlot ouvert de C. de Portzamparc.

DIMENSION COLLECTIVE de l'habitat

Au-delà de la qualité des typologies, un accent important sera apporté à redonner vie à la dimension collective de cette échelle d'édifice collectif de logements, en s'inspirant de références historiques (que ce soit au XXème ou XXIème siècle) des pays nordiques, d'Allemagne ou de Suisse, références emblématiques qui feront l'objet d'un travail préalable de choix, puis d'analyse et de présentation au groupe dans une forme de 'séminaire' initial attaché à ces questions.

Les lieux collectifs d'accueil, de rencontre, de partage de lieux dédiés (buanderies/ salle de rencontre/ potagers urbains/ autres...) devront être caractérisés dans le projet, sur un principe de conquête de l'ensemble des terrasses supérieures des édifices.

MATERIALITE(S)

Au delà du travail de structuration typologique propre au programme logements, la structuration constructive amènera à un travail final du semestre en profondeur sur les questions de matérialités dans les projets, qui fera l'objet d'une étude de détail qui sera évaluée en jury avec ses modalités propres.

Mode d'évaluation

Travaux requis

La correction hebdomadaire est du type 'des critic' à l'anglo-saxonne, sous une forme de séminaire. Ce n'est pas le seul projet de l'étudiant dont il est question qui est l'objet du travail des groupes, dont toutes les corrections doivent recueillir de leur part une participation active.

Le mode demi-groupe croisé alterné (Jean Mas/ Sébastien Blondiot) sera mis en place en alternance avec des séances majeures avec l'ensemble du groupe.

Rendu final devant jury avec invités extérieurs, de type concours.

Un travail particulier en maquette (^ toutes échelles: urbaine, édifice, logement) sera demandé aux étudiants tout au long du semestre, la maquette étant ici utilisée comme un outil pédagogique ^ part entière dans la recherche et le développement des hypothèses de projet des étudiants.

Un travail pédagogique particulier sera ici coordonné avec deux autres groupes sur le même semestre, sur un programme analogue et sur le même site, avec conférences et jurys croisés.

En fin de semestre, un accent final sera porté sur la question de la matérialité des édifices, avec recherche de matériaux, dessins de détails architectoniques et illustrations thématiques sur le thème.

Travaux requis

Nombreuses maquettes à différentes échelles (de la maquette de 'figure' au 1/1000 au 1/500° puis au 1/200°), puis maquettes des typologies des logements et de leurs distributions à plus grande échelle.

Plans, coupes, perspectives dans le cadre du rendu du concours initial.

TD articulés avec les champs SHS et VT (D. Toubanos)

Dans l'articulation du processus de projet au long du semestre avec les champs VT et SHS, il s'agit pour les étudiant(e)s de mettre en perspective à la fois sous forme de cours et de TD une initiation parallèle aux problématiques associées à cette initiation au projet urbain à partir de la question du logement collectif :

-La question des règles d'urbanisme : histoire des règles et des cultures de formes urbaines associées à ces règles dans la ville européenne au premier chef, mais aussi sur d'autres continents dans l'exploration particulière de la règle des hauteurs en Amérique du Nord ou en Asie). Travail exploratoire de TD sur une redéfinition associée au projet de chaque étudiant(e) d'un ensemble de règles dans lequel trois règles seraient modifiées, voire supprimées, avec les conséquences mesurées sur le projet d'édification et sur l'espace public de référence

- La question de l'analyse du contexte et des tissus existants dans lesquels le projet prend place, à la fois à partir de cours mais aussi d'un travail de retranscription particulier préalable permettant à l'étudiant(e) de fonder de façon argumentée les hypothèses et les lignes de force de la partition envisagée (vide/plein, édifices/ espace public) dans la profondeur du territoire exploré, au-delà des strictes limites de la parcelle.

- La question de l'espace public à la fois en termes de référence (histoire de l'espace public au fil des siècles (depuis Hippodamos, la ville européenne, l'espace baroque, la ville-grille de l'étendue nord-américaine, le Junkspace,...), mais aussi en termes d'initiation à la double question des « pratiques » urbaines et des « usages » associés à l'espace public (Hannah Arendt, the space of public appearance).

- La question des statuts des sols de l'espace public de référence des projets, dans l'analyse de la gradation du parcours allant de l'espace le plus public à l'espace le plus privé du logement, avec tous les statuts intermédiaires des sols traversés dans ce parcours, et une initiation aux pratiques et usages associés, ainsi qu'aux conditions particulières de gestion de chacun de ces espaces.

-La question « plein/vide » et de l'économie de moyens nécessaire à la quantité d'espace public produit, à partir d'une analyse de la densité nécessaire permettant un équilibre à terme de l'ensemble, avec en parallèle une rapide initiation aux outils d'aménagement (ZAC , Macro-Lots, PLU...) et aux acteurs de cette transformation de la ville sur elle-même.

- La place de la nature dans la Ville : Une réflexion associée à la démarche éco-systémique de morphogénèse (plein/vide) sur la place à structure très en amont du « parc central» planté dans le projet.

Bibliographie

Bibliographie

Modern Housing Prototypes - R. Sherwood
 Le logement Collectif - F. Arnold, Le Moniteur
 Floor Plan Atlas Housing - Birkhauser Verlag
 Yves Lion, logements avec Architecte - JM Léger
 Urbanité, sociabilité et Intimité: l'invention de l'habitat moderne- M. Eleb; AM. Châtelet
 Pierre Von Meiss, de la Forme au lieu
 Aldi Rossi, l'architecture de la Ville
 Logement Collectif, Typology3 - Christ et Gantenbein, Park

la bibliographie détaillée est communiquée en début de semestre . Un travail de recherche typologique sera demandé à chaque étudiant, qui fera l'objet d'un dossier biographique et d'une présentation ^ tout le groupe.

Support de cours

Support de cours

Les supports de cours seront donnés en début de semestre.

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Projet 6**Groupe 14 - Sylvie Chirat, Emmanuel Choupis [E0611140]**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E0611000
Semestre	6	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Choupis, Mme Chirat

Autre enseignant : M. Chazelle

Objectifs pédagogiques

L'enseignement du projet urbain et du projet d'architecture doit préparer les étudiants à un savoir-faire d'analystes de la ville, de concepteurs de formes urbaines, de concepteurs de masses et d'espaces architecturaux. Il doit aussi être pour eux l'occasion d'expérimenter et de définir une attitude et une démarche professionnelle. Par la diversité des acteurs qu'il met en jeu, par la multiplicité des données, des savoirs et des pratiques que le projet mobilise, par la fragmentation -voir l'éclatement- des missions qu'il recouvre, tout projet nécessite, dans la réalité, que les architectes impliqués soient à même de définir leur mission spécifique.

Contenu

De la définition du rôle de l'architecte dans le processus de conception découle le contenu et la forme de l'enseignement du projet. L'architecte n'est plus simplement un 'artiste' chargé de dessiner la forme de la ville ou du bâtiment, non plus qu'un urbaniste chargé de distribuer les fonctions dans l'espace; il devient un expert, engagé socialement et culturellement, chargé par des clients (collectivités publiques, aménageurs, etc.) de définir -en concertation avec d'autres acteurs- des réponses spatiales à un problème complexe. Ces réponses doivent comporter une analyse de l'existant, un projet formel adapté à la réalité du contexte et inséré dans son temps, ainsi qu'une méthodologie sur la manière de gérer, dans la durée, sa réalisation.

Travaux requis

L'équipement urbain : Un équipement contribuant à la qualification de sa situation urbaine.

Le nouveau Palais de Justice de Paris sur le site de Tolbiac – Halle Freyssinet

Parcelle cernée par le Boulevard Vincent Auriol, les lignes de chemin de fer, la rue du Chevaleret (les bâtiments sur le boulevard Vincent Auriol disparaissent)

Seuls bâtiments conservés : la barre du Ministère des Finances le long de la rue du Chevaleret et la Halle Freyssinet

Une problématique urbaine

La création d'un équipement de grande taille (100 000m2) au carrefour de multiples tissus urbains

- côté Seine avec des logements neufs et le monument de la TGB
- côté Treizième avec des logements anciens
- côté ouest avec l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière
- sur le site avec l'intégration de la Grande Halle de Freyssinet

Une problématique programmatique

La gestion d'un équipement complexe

- accès et flux différenciés non compatibles (public - justice) (prévenus - gestion bâtiments)
- affichage des hiérarchies du programme (civil - pénal)
- problématique de sécurité

Une problématique constructive

- gestion des volumes spécifiques choisis (tours, bâtiments-ponts, etc.)
- intégration des structures de la Halle Freyssinet

Une problématique architecturale

La création d'un équipement de grande surface

- Le tertiaire ou la gestion des linéaires de façades. Le tertiaire est une volumétrie de bureaux représentant les 2 tiers du programme et par petits unités de 15m2 de bureaux donc un linéaire de façade important.
- Le public avec la salle des pas perdus et les salles d'audience ou la création de volumes à fort impact symbolique (expression de la justice et de sa place actuelle dans la société)
- La prison et les scellés ou la gestion des éléments sécuritaire et de leurs flux en parfaite étanchéité de tout le reste du TGI.

L'intégration de la Halle Freyssinet

- Conservation du volume entier ou d'une partie
- Inclusion de la structure existante dans le nouveau projet

La création d'un symbole

- une réflexion sur le Justice et son rapport à la société civile avec la mise en forme d'un « Palais de Justice »
- une résolution d'un programme clos conjugué à une intense pratique ouverte au public

Support de cours

Correction chaque semaine de chaque étudiant le jour consacré au projet d'architecture le vendredi de 9h30 à 18h30

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

